
Mustapha Naïmi

L'Ouest saharien

La perception de l'espace
dans la pensée politique tribale



KARTHALA

L'OUEST SAHARIEN

KARTHALA sur internet: <http://www.karthala.com>
(paiement sécurisé)

Couverture : Une méharée au Sahara (droits réservés).

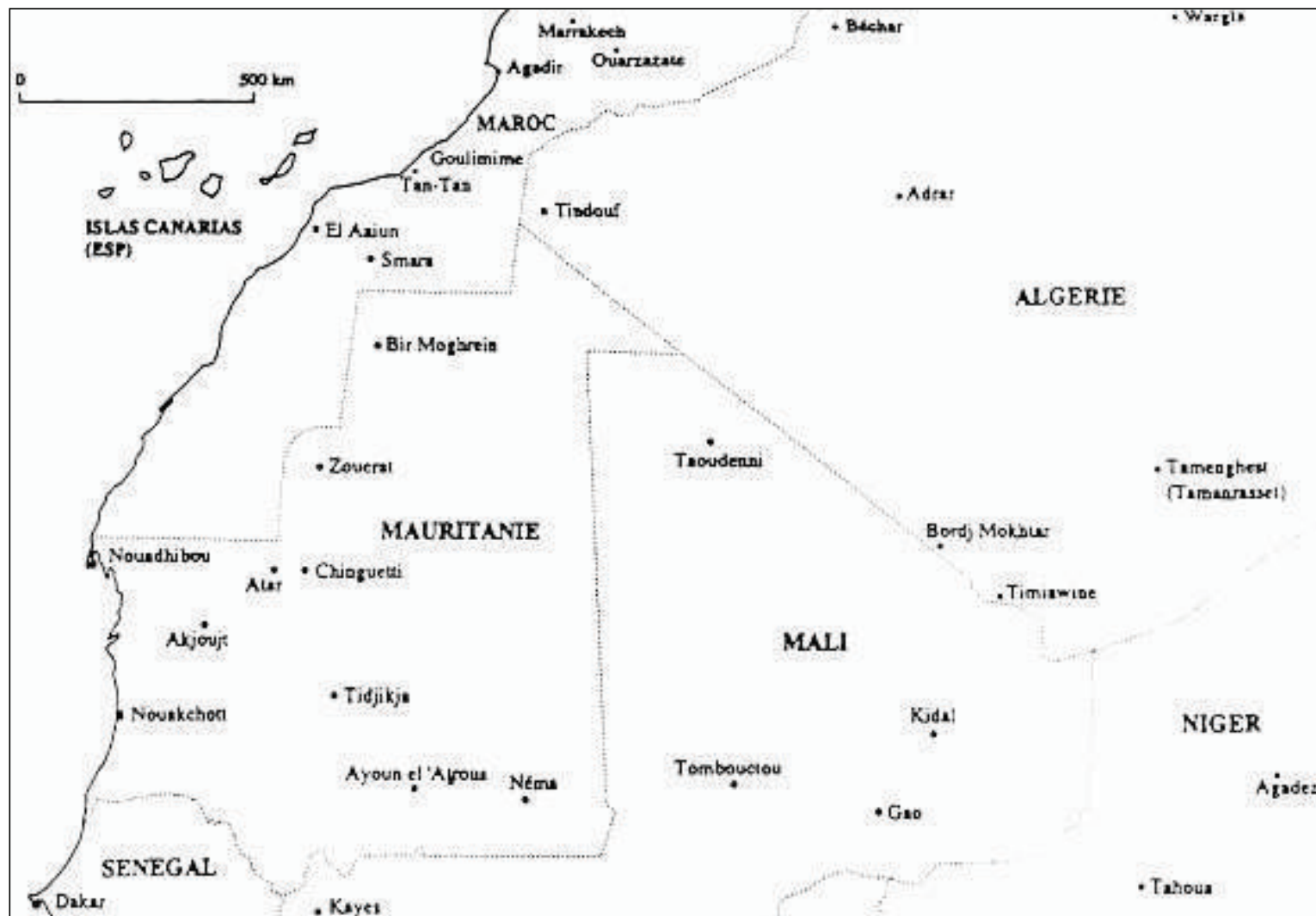
© Éditions Karthala, 2013
ISBN : 978-2-8111-0822-9

Mustapha Naïmi

L'Ouest saharien

**La perception de l'espace
dans la pensée politique tribale**

**Éditions Karthala
22-24, boulevard Arago
75013 Paris**



Carte 1. Lieux politiques de l'Ouest africain

À Nabila, Sophia, Kamelia

Note sur la translittération et les abréviations

Compte tenu de l'origine diverse des mots employés en hassaniya et en sanhaja, nous avons choisi une règle de transcription phonétique qui conjugue facilité de lecture et orthodoxie linguistique. Dès que le recours à la racine linguistique présente un intérêt (ex. Mohamed au lieu de Muhammad) et que la prononciation s'en trouve facilitée (ex. wuld au lieu de ould) nous avons maintenu le terme original. Lorsqu'il s'agit d'un nom propre ou d'un nom de lieu utilisé dans la langue française, nous avons maintenu son orthographe française (ex. : Toumbouctou, Tindouf).

Il a été jugé utile de procéder à une translittération précise (ex. : ʿaqîda, qabîla). Toutefois, pour des raisons techniques, nous avons renoncé à la représentation spécifique des lettres emphatisées et des signes diacritiques. Les noms locaux inscrits dans le texte sont présentés dans le lexique. Les termes ou expressions issus d'une langue étrangère (ex. : *de facto*, *in fine*, *stricto sensu*) sont inscrits en italique par convention, mais non rappelés dans le lexique.

Certains pluriels de noms communs peuvent être indiqués par l'ajout d'un s (ex. : leffs, razzous, grouss), alors que d'autres ne peuvent pas (ex. : zwaya, hratin, ʿassabiyyât, bidan). Ainsi, l'identification des noms communs s'en trouve simplifiée dans le contexte de son évocation. Lorsqu'un terme est employé dans une citation d'auteur, celle-ci est reprise entre guillemets et l'orthographe adoptée par l'auteur est respectée. Lorsqu'il s'agit de traduire entre parenthèses et pour information un terme ou une expression, celle-ci est translittérée tel qu'elle figure en français dans la citation.

En complément du lexique, on trouvera une liste des sigles employés dans le texte. Seul le sigle est utilisé et, si nécessaire, le lecteur devra se reporter à la liste en fin d'ouvrage pour en retrouver la signification. De la même manière, les noms de personne sont écrits soit selon l'occurrence x fils de y, soit selon l'occurrence prénom et nom. Les prénoms sont abrégés, ainsi que les particules wuld (fils de) et Mint (fille de) dans l'orthographe des noms maures, écrites respectivement w. ou m.

Introduction

Cet ouvrage se présente comme le témoignage de ce qu'une recherche anthropologique peut apporter sur le rôle dévolu aux régions du Wad Nun (W. Nun) et de la Sagya al-Hamra (S.al-Hamra) dans la dynamique du système pastoral ouest-saharien. L'approche anthropologique éclaire la structure des systèmes pastoraux mis en place, de manière parallèle, par les groupes Takna et Rgaybat. La gestion de la S.al-Hamra, parcours des éleveurs nomades et semi-nomades du W. Nun, a fait d'elle un vecteur spatial de l'unité sociale de ces groupes et ce, jusqu'à l'éclatement de l'affaire du Sahara occidental. En tant que marqueur de l'unité spatio-temporelle, qui perdure au-delà des frontières coloniales, la gestion indivise des parcours migratoires de la S.al-Hamra révèle l'apport de la dimension spatiale en tant que source de mémoire, identifiée comme une relation privilégiée entre territoire et identité.

L'objet de cet ouvrage est d'étudier la dynamique de la corésidence et des effets de la distance et du temps sur la S.al-Hamra. Analyser les modes d'articulation entre les appartenances qui segmentent la S.al-Hamra et le Nun, c'est partir de la succession des formes familiales d'agrégation pour voir comment se structure l'organisation des Takna et des Rgaybat. Insister sur la proximité résidentielle pour connaître le contexte relationnel, c'est également analyser les structures des alliances ainsi que les réseaux matrimoniaux, prescripteurs des unions entre corésidents apparentés. Fondée sur le croisement des sources quantitatives et une longue série d'entretiens qui ont permis de reconstituer avec précision la trajectoire des parentèles, l'étude de la proximité résidentielle renvoie à des modèles de fortes spécificités. Il s'agit en fait de vastes concentrations claniques reproduites dans l'aire de la S.al-Hamra sur plusieurs générations. L'emprise territoriale sur la S.al-Hamra et la position des groupes du Nun dans différents cycles d'intégration pastorale expliquent une gestion indivise de l'étendue migratoire. La concordance dans les discours sur les rapports entre groupes nous amène à interroger la vision qui tend à structurer la dynamique des alliances.

Au regard de l'énorme quantité de récits de voyage, d'écrits et de notes, un ouvrage sur l'organisation résidentielle des groupes claniques du Nun et la S.al-Hamra s'avère un objet bien circonscrit avec la prolixité des notes des officiers français et espagnols qui ont couvert les champs du savoir sur la solidarité résidentielle durant la première moitié du xx^e siècle. Se faire une idée claire sur la diversité des groupes de résidence, c'est l'aborder au regard de la temporalité vécue. À n'en pas douter, l'analyse

des rapports de gestion de la S.al-Hamra servira aux géographes, historiens, sociologues et anthropologues qui s'intéressent aux questions de la corésidence dans l'espace et le temps.

Les Takna se distinguent des Rgaybat par leur caractère d'éleveurs dans la S.al-Hamra et de semi-nomades dans le w. Nun. La coexistence entre ces deux modes de vie nous sert à étudier les rapports entre les catégories des nomades et des semi-nomades. Cela suppose que l'on s'interroge sur la pertinence cette distinction, puisque la variété des modes de vie combine différents degrés de mobilité, pour mieux situer la différence entre nomades, petits nomades, semi-sédentaires et sédentaires¹. Pour analyser la variété et la complexité de la corésidence sur les parcours des éleveurs, la vision dégagée par Évans-Pritchard² puis par Gellner³ permet de transposer le modèle segmentaire aux sociétés nord-africaines, là où l'ordre pastoral des éleveurs de la S.al-Hamra obéit aux représentations de la gestion indivise des étendues migratoires. Les référents qui mobilisent la gestion des aires de nomadisation se ramènent à l'analyse des réseaux matrimoniaux conçus comme ordre de coexistence du système segmentaire, réputé égalitaire, et des hiérarchies de rang soulevées par P. Bonte dans la somme de ses travaux sur le système sociopolitique et la segmentation des deux rives de l'Ouest saharien⁴. Il s'agit là de reconnaître l'importance des pratiques qui prescrivent des unions entre des corésidents apparentés, des réseaux de mariages consanguins, des relations d'affinité traduites par des enchaînements d'alliances et de résidences. On s'attachera à comprendre les principes qui régissent les pratiques de la parenté dans le cadre de la structuration des réseaux matrimoniaux et à surmonter les difficultés que pose l'analyse des réenchaînements de l'alliance.

1. Voir sur cette question Claudot-Hawad, H. et Hawad, M., 1982, Coups et contre coups: l'honneur en jeu chez les touaregs, in AAN, XXXI, Paris, Éditions du CNRS; Bernus, E., 1981, *Touaregs nigériens: unité culturelle et diversité d'un peuple pasteur*, mémoire OROSTOM, n° 94, 508 p.; Bernus, E., Boilley, P., Clauzel, J., Triaud, J.L. (eds), 1993, *Nomades et commandants: administration et sociétés nomades dans l'ancienne AOF*, Paris, Karthala, 544 p.

2. Évans-Pritchard, Edward Evan, 1968, *Les Nuer: description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*, Paris, Gallimard., 312 p.

3. Gellner Ernest, 1969. *The Saints of the Atlas*. London and Chicago: Weidenfeld & Nicolson and University of Chicago Press.

4. Bonte Pierre, 1991, « Alliance et rang dans la société maure: les fonctions du mariage arabe », in Françoise Héritier-Augé, Élisabeth Copet-Rougier (éd.), *Les complexités de l'alliance*, v.2, 29-60, Paris: Édition des Archives contemporaines; 1994, « Les risques de l'alliance: solidarités masculines et valeurs féminines dans la société maure », in Françoise Héritier-Augé, Élisabeth Copet-Rougier (éd.); 1998, *L'Émirat de l'Adrar: histoire et anthropologie d'une société tribale du Sahara occidental*, Paris, EHESS, 352 p.; 1991, « Égalité et hiérarchie dans une tribu maure: les Awlâd Qaylân, tribu de l'Adrar mauritanien », in: Pierre Bonte, Édouard Conte, Constant Hamès et al, *Al-Ansâb la quête des origines: anthropologie historique de la société tribale arabe*, p.145-199. Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH). Voir également Hamès, C., 1969, « La société maure ou le système des castes hors de l'Inde », *Cahiers internationaux de sociologie* (Paris) 46, 162-177; 1977, « Statuts et rapports sociaux en Mauritanie précoloniale », *Les cahiers du Centre d'études et de recherches marxistes* (Paris) 133, p.10-20.

La segmentation de l'espace

La coexistence des modes de vie nomades et semi-nomades de la S.al-Hamra et du Nun est à la fois conflictuelle et consensuelle. Jusqu'à l'éclatement du conflit du Sahara, elle relevait de la segmentation verticale et horizontale des axes caravaniers et des parcours des éleveurs. Dès 1914, apparaît en Mauritanie (P. Marty) et ensuite à Tiznit (F.C. de la Chappelle, C. Justinard, V. Monteil) une ethnographie qui souligne la segmentation du w. Nun et de la S.al-Hamra, en insistant sur le caractère homogène des formes d'alliances matrimoniales⁵. Les représentations de l'espace pastoral gagnent en clarté par la combinaison de divers niveaux sociaux : pratiques, savoirs, gestion des aires de nomadisation, lien indissociable entre organisation sociale, commerce caravanier, etc. Segmentée au w. Nun, la S.al-Hamra est le lieu de corésidence où s'établit la relation entre deux formes du temps social : le temps historique avec ses alliances et ses compétitions, et le temps de la production symbolique des formes, des images et des valeurs à travers lesquelles une société s'identifie. L'analyse de la proximité résidentielle et des spécificités des formes d'organisation des campements permet de décrire l'impact du modèle résidentiel dans la S.al-Hamra, en particulier lorsqu'il s'agit de montrer l'influence du contexte pastoral sur la proximité familiale et sur la composition sociale, là où l'ancienneté des groupes Takna et Rgaybat revêt des caractéristiques originales.

Le Nun, qualifié en Adrar mauritanien de Sahel (rivage), est la zone de transition entre la partie aride du Sahara et les régions fertiles du nord. La fertilité n'exclut pas le risque omniprésent de sécheresse qui pèse sur l'élevage et l'agriculture oasienne. À l'intersection de pratiques variées, les calendriers des éleveurs relèvent du rythme des précipitations. L'élevage s'associe au rythme d'occupation des pâturages de la S.al-Hamra en tant que champ d'intervention où l'on reproduit les différents savoirs pastoraux. Enjeu de taille, le pastoralisme éclaire les raisons pour lesquelles on associe le mode de vie des Takna du Nun à l'élevage extensif dans la S.al-Hamra.

Si l'élevage, tributaire des conditions des pâturages et des points d'eau, subit l'influence des cycles végétatifs et de recharge des puits, la proximité de la S.al-Hamra réduit les contraintes climatiques, en facilitant l'accès aux parcours qui rend indispensable la mobilité du bétail et des éleveurs. L'accès aux parcours, facteur déterminant, fonde la dynamique pastorale du w. Nun, multiplie les campements Takna dans la S.al-Hamra et intensifie les alliances solidaires. Saisir l'importance de la S.al-Hamra, c'est discerner les contours des configurations résidentielles et claniques.

5. Bernus E., 1990, « En guise de conclusion : les pasteurs nomades africains : du mythe éternel aux réalités présentes », *Cah. Sci. Hum.*, 26 (1-2), 267-280 ; Pouillon F., 1990, « Sociétés pastorales et développement : histoire des politiques et critique des doctrines », *Cah. Sci. Hum.* 26(1-2) : 3-7.

Le croisement des indications orales et écrites aide à situer avec précision la régularité des déplacements qui se heurtent dès 1936 à la stratégie française pour contourner les déplacements réguliers des Takna vers leurs parcours de la S.al-Hamra (nomadisme de service). Alors que la stabilité de l'organisation résidentielle s'explique par l'approche verticale (N-S) des groupes du Nun, les rapports français et espagnols décrivent un contraste saisissant durant les années 1950. La conduite des troupeaux et l'intérêt des pactes de protection des parcours assurent la même courbure des représentations de la solidarité et de la compétition pour le contrôle des paturages. L'inscription des groupes territoriaux du nord dans un modèle résidentiel patrimonial se fonde sur la régularité des déplacements, tant entre des campements précis qu'entre des lignages, rendant fort significatives les histoires de résidence. La proximité des campements éclaire les mécanismes d'intégration et la manière dont sont conçues les relations matrimoniales. Ces dernières ouvrent sur un champ de recherche en anthropologie sociale dont les résultats obtenus sur l'organisation des parcours et les réenchaînements des réseaux de parenté n'en sont qu'à leurs débuts. Sur les paturages de la S.al-Hamra, cette voie de recherche est prioritaire : il importe d'établir une réflexion menée à la lumière des régularités repérables dans la gestion des parcours et le corpus des groupes résidentiels auxquels ils s'articulent. Les relations matrimoniales, parallèles ou croisées, peuvent être fondées sur les attributs et les modalités d'occupation hiérarchisée des parcours. L'entrelacement des mariages matrilocaux apparaît comme une donnée nécessaire à l'étude comparative des réseaux de parenté et à la mise en évidence de liens causaux qui interviennent dans les choix de mariage et de corésidence.

Le renforcement communautaire

Le passage d'une alliance matrimoniale à une autre peut être révélé par la toponymie et l'ethnonymie entre les différentes aires de nomadisation de la S.al-Hamra et du Nun. Ce choix paraît d'autant plus opportun qu'il redevient une source d'inspiration et que nous reprenons la relation entre culture anthropologique et la tendance, qui s'accentue en France, de renforcer les influences mutuelles des ethnolinguistes et des anthropologues. Un renforcement qui conduit à des convergences, au moins en ce qui concerne l'interprétation des mythes, des systèmes symboliques et de la religion, et des formes et des expressions politiques⁶.

En ce sens, les moyens à la disposition du chercheur pour établir la conformité des comportements linguistiques dans le w. Nun et la S.al-

6. Cf. Georges Balandier, « L'anthropologie sociale et les sciences de l'Antiquité », *Bull. Assoc. Guillaume Budé*, 2 juin 1975.

Hamra sont nombreux et divers. La parenté des parlers des *azenagae* et des *hassan* étant posée, elle peut faire l'objet de recherches appartenant au vocabulaire descriptif, à la toponymie géographique immédiate, aux notions de terre (au sens matériel), de fleuve, de rivière, de lac, de montagne. Ainsi pour éclairer l'ensemble des dénominations des personnes et des lieux indispensables pour éclairer la gestion des parcours de la S.al-Hamra, il faut recourir à la toponymie en tant que témoin direct de la mémoire et partie intégrante du patrimoine identitaire. Elle ouvre sur les valeurs d'identification en tant que repères référentiels s'appuyant sur la trilogie personne, espace et temps, nourris par un système de représentation, assurant en même temps l'équilibre et la pérennité du fonctionnement social. Quand l'anthroponymie décrit l'intersection temps-espace et mesure la taille, la composition des alliances, les configurations et les choix matrimoniaux, elle rend compte de dispositions résidentielles, sacrées et/ou profanes, dont les représentations onomastiques se révèlent comme un impact du pastoralisme et un renforcement de la communauté. Les parcours de nomadisation sont les lieux de la mémoire et des savoirs dans lesquels se cristallisent les pratiques langagières et l'attachement culturel, historique et idéologique.

Cet aspect évoque l'approche territoriale, le lien entre le groupe social et son espace pratiqué, dont la fonction symbolique facilite la compréhension des processus à l'œuvre, pour saisir les logiques de peuplement et les formes statutaires. Prenons par exemple l'expression *adrar* qui ne nous retient que comme terme *azenagae*, descriptif du massif montagneux. Elle porte la même signification que le mot *tasrirt* qui nous interpelle, cette fois, comme lieu d'estivage, d'alpage, de séjour d'été, relié par un parcours de transhumance en montagne constitutif d'une série d'observations sur le comportement du groupe territorial. Une telle approche pourrait être multipliée. Les études rassemblées par Maurice Bloch visent toutes à expliciter l'étroite interrelation existant entre le langage et le type de système des sociétés traditionnelles, alors même que l'on ne saurait prétendre couvrir de cette manière le champ des études anthropologiques ouest-sahariennes⁷.

Les groupes Takna et Rgaybat présentent le nomadisme pastoral comme un référent des éléments territoriaux. Ils s'approprient les mêmes notions culturelles avec un lexique proche. Le terme *qbila* est une expression *hassano-azenagae* qui confond souvent la notion de tribu et celle de groupe clanique. Pour expliquer les fractions Takna ou Rgaybat, il renvoie plus à une sorte d'agrégats, ou de formations ethno-territoriales issues de brassages, en constante redéfinition, qu'à un groupe clanique réuni sous le même couvert anthroponymique.

L'étude des champs onomastiques et toponymiques participe, par la somme de richesse d'informations qu'elle donne, à la compréhension du comportement territorial du groupe. Elle revient sur le besoin de repré-

7. M. Bloch, *Political Language and Oratory in Traditional Society*, Londres, 1977.

senter l'espace à reconstruire à partir d'une image de la réalité identifiable et de la distance entre les uns et les autres. Lorsqu'avec l'éclatement du conflit du Sahara en 1973, apparaissent trois options politiques dont seules les deux premières occupent les médias, la reconstruction de chacune dépend de la position du chercheur, de ses méthodes, des outils et épistémologies dont il use, autant que des données onomastiques et toponymiques qu'il sélectionne et positionne. Afin de représenter l'histoire du comportement territorial humain, la possibilité de donner un point de vue analytique sur chaque option suggère de se situer dans une perspective transdisciplinaire, de faire coïncider ou se coordonner un ensemble d'axes paradigmatiques, c'est-à-dire de se placer dans plusieurs (sous)-espaces disciplinaires et d'en cumuler les outils de connaissances afin d'affiner toujours davantage cette (re)construction.

La forme insidieuse que prend le conflit du Sahara relève de la catégorie désignée de l'opposition ou de la non-conformité au droit international; toute anomalie ou toute perturbation de l'ordre existant peuvent être considérée sous cet aspect. Or, chacune est révélatrice de sa nature et du rapport ambivalent qu'elle établit avec les assujettis.

La première option qualifie la frontière entre le w. Nun et la S.al-Hamra de création coloniale, identifiant l'arrivée en 1974 de l'administration de Rabat comme l'achèvement de l'intégrité territoriale du Maroc. Or, pour revenir sur les études qui rendent compte de la notion d'intégrité territoriale en sciences sociales, seule l'articulation entre l'espace physique, l'espace social et l'espace socio-cognitif peut rendre compte de l'activité de l'espace figuré et ce, en analysant l'objectivation des agencements et des configurations qui procèdent de la relation entre reproduction sociale et spatiale. Cette option théorique sert d'inventaire multidisciplinaire et pointe clairement des liens assez importants pour avoir amené, au début des années 1990, un certain nombre de chercheurs comme Pierre Bourdieu⁸, Roger Brunet⁹, Michel Foucher¹⁰, Christian Grataloup¹¹, Jacques Lévy¹² ou Marie-Françoise Durand¹³ vers des considérations d'ordre épistémologique plus unifiées pour appréhender et analyser les articulations entre les différentes formes d'espaces. Ces travaux s'inscrivent dans le sillage de Maurice Halbwachs qui reprend la morphologie d'Émile Durkheim fondée sur l'idée de « substrat matériel »¹⁴ pour réintroduire une analyse des structures des

8. Pierre Bourdieu, « L'espace des points de vue », in id. (dir.), *La misère du monde*, Seuil (coll. Points), 1998, p. 13-17.

9. Roger Brunet, *Géographie universelle*, Hachette/Reclus, 1990.

10. Michel Foucher, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1991.

11. Christian Grataloup, *Lieux d'histoire. Essai de géohistoire systématique*, Paris, Reclus (coll. EME), 1996.

12. Jacques Lévy, *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994.

13. Marie-Françoise Durand, Jacques Lévy, Denis Retaillé, *Le monde : espace et système*, Paris, Presses de Sciences Po/Daloz, 1992.

14. Émile Durkheim, « Morphologie sociale », *L'Année sociologique*, 2, 1897-1898.

groupes et surtout pour faire collaborer diverses disciplines dans le but d'appréhender la « morphologie sociale »¹⁵. Mais en dépit de ces propositions, « la complexité des rapports dialectiques entre reproduction sociale et spatiale pose encore aujourd'hui un problème méthodologique : nous affirmons que l'espace et la société ne sont pas extérieurs l'un à l'autre, mais nous peinons à penser leurs "rapports" autrement qu'en termes d'interactions »¹⁶.

La seconde option est celle du F. Polisario, aussi connue des médias que la première ; elle considère que les groupes de la S.al-Hamra et du Rio de Oro n'ont pas de lien avec le pouvoir dynastique du nord et qu'à ce titre la création d'un État se justifie. Organisant le rapport à la spatialité, proche ou lointaine, intime ou collective, cette position plaide pour la création d'un État sur les frontières qui séparent au nord le w. Nun de la S.al-Hamra. Avec la réduction des liens avec les groupes du w. Nun, cette position laisse entendre qu'il n'existe pas un espace mais plusieurs, dont les différents rôles s'inscrivent dans des réalités plurielles faisant l'objet de perceptions différenciées. Selon cette idée de spatialité différentielle, la figuration induit une hiérarchisation et une représentation dont les effets œuvrent pour un nouveau processus de classement de l'espace¹⁷.

La troisième option, ignorée des médias, plaide pour le respect de la volonté des groupes territoriaux du w. Nun et de la S.al-Hamra, de leur droit à l'autodétermination et à la protection de leurs intérêts, élevés à la dimension constitutionnelle¹⁸. S'il faut situer les groupes résidentiels de la S.al-Hamra les uns par rapport aux autres, le choix libre des initiatives réduirait toute atteinte à leur volonté. Réfléchir au droit à l'autodétermination nécessite de faire une analyse de ce que ces groupes territoriaux appellent leur droit à l'autodéfinition par un recours à l'histoire des lieux, des écrits, des groupes claniques et des représentations, permettant de saisir ce qui les lie autant que les espaces qu'ils définissent et qui contribuent à les définir.

15. « La morphologie sociale part de l'extérieur. Mais ce n'est, pour elle, en effet, qu'un point de départ. Par ce chemin, c'est au cœur même de la réalité sociale que nous pénétrons » (Maurice Halbwachs, *Morphologie sociale*, *op.cit.*, p.8).

16. Géraldine Djament, « La reproduction spatiale, un concept géohistorique pour aborder le laboratoire romain », *Actes des rencontres internationales de ThéoQuant*, en ligne, 2003, p.9-10.

17. Yves Lacoste, *La géographie ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, FM (coll. Petite collection Maspero), 1976, p.36.

18. 13 septembre 2007 : après plus de vingt ans de discussions, la Déclaration sur les droits des peuples autochtones est adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies par 143 voix contre quatre (Australie, Canada, États-Unis et Nouvelle-Zélande) et onze abstentions (Colombie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Géorgie, Burundi, Fédération de Russie, Samoa, Nigeria, Ukraine, Bhoutan et Kenya). Le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), Ban Ki-moon, a salué l'événement, qu'il a qualifié d'historique, comme « un triomphe pour les peuples autochtones à travers le monde » et il a invité les gouvernements et la société civile à intégrer les droits qui y sont inscrits dans le droit international, dans les programmes de développement et dans les politiques à tous les niveaux, « afin que la vision qui fonde la Déclaration devienne une réalité ».

Ainsi nous relevons que la construction sociale des catégories spatiales se heurte aux difficultés de la notion géographique de territorialité. Ces difficultés résident dans la reconfiguration d'un point de vue particulier de l'espace, cher aux courants de la cartographie. La cartographie qui n'est pas le rendu neutre d'un espace objectif ne peut que donner un point de vue sur un ensemble de points¹⁹. Simple technique de figuration de l'espace, elle s'avère incapable de configurer la sédimentation, sur plusieurs siècles, de notions d'origines diverses. Cette sédimentation ressort du vieux fond lexical *azenagae-hassan*, ouvert sur les civilisations subsahariennes et anti-atlassiques sur lesquelles se greffent des apports anciens provenant des fonds ethnique hratin et phénicien et des emprunts byzantins, puis andalous. Le retour aux sources passe par une lexicographie d'une grande richesse à partir des sources écrites et du parler local.

Les conséquences de la présence de ces trois options se traduisent par la parution des formes inédites de territorialité depuis le début du conflit. Le recours aux listes espagnoles des résidents de la S.al-Hamra et du Rio de Oro, établie en 1974, conduit à une trajectoire pointue. Le F. Polisario adopte le postulat qui justifie la création d'un État sur les frontières de la colonie par recours à ces listes espagnoles de 1974, postulat qui conteste les observations et les explications des pactes d'alliances, de corésidence et de solidarité²⁰. Les défenseurs du F. Polisario, peu préoccupés par la réalité anthropologique du w. Nun, s'engagent dans des lectures nouvelles de l'histoire des liens entre les groupes de parenté de la S.al-Hamra et du Rio de Oro. D'autres enquêtes se sont mises à décrire les outils nécessaires à une nouvelle appréhension de la notion de territorialité nationale, faisant mine d'ignorer la réalité toponymique telle qu'elle projette la personnalité anthropologique, à distinguer du projet idéologique, qu'il soit marocain ou polissarien. Or, évoquer l'idée d'intérêts propres revient à aborder le local et le spécifique sous un angle politique.

Les discours du Maroc et du F. Polisario paraissent comme des actions directes sur les parcours de nomadisation et comme des versions opposées

19. Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979, 136; Svetlana Alpers, « L'œil de l'histoire. L'effet cartographique de la peinture hollandaise au XVII^e siècle », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 49, septembre 1983, p. 71-101.

20. La méthode des officiers espagnols était soumise aux exigences de plausibilité de la création d'un État indépendant. Dans une situation dont les formes de vigilance alimentent un flou jamais dissipé, des types de données sont produites sans reposer sur aucune consultation d'archives et sans enquêtes par questionnaires ou de terrain. Cette triangulation des configurations méthodologiques est ignorée là où le flou achève de brouiller les pistes. De par leur caractère opaque, les méthodes irritent les campements non recensés. Ils contestent les informations circonscrites et codifiables sur la base d'échantillons non raisonnés et peu dotés de critères de représentativité statistique. Les données diffèrent tant en raison des modalités respectives de leur production que par leur approche du problème de la représentativité. En revanche, elles sont loin des situations d'interactions prolongées entre les groupes afin de produire des connaissances contextualisées, transversales, visant à rendre compte du point de vue des groupes, de leurs représentations et des pratiques usuelles.

à l'histoire des lieux. À Laayoune, chef-lieu de la S.al-Hamra, l'émergence de nouveaux notables met en place des hégémonies politiques nouvelles qui vont s'exercer localement par une nouvelle oralité peu acquise à la segmentation du w. Nun et de la S.al-Hamra. Ils vont faire de la solidarité entre les groupes territoriaux un conflit entre les revendications tribales et le droit sur le sol. C'est pourquoi se vouer à l'analyse de cette solidarité nécessite un double exercice conceptuel : s'abstraire des jugements trop hâtifs sur les liens entre les scientifiques et l'idéologie, notamment par une mise en contexte fine et précise de chaque production textuelle, puis être capable de juger du fond conceptuel de chaque contribution pour elle-même.

Pour les nouveaux notables, l'urbanisation accélérée des cités littorales du Sahara est décrite comme un enjeu d'émancipation des nouvelles activités urbaines face aux institutions pastorales, en pointant la dégradation de la condition tribale, vite devenue synonyme d'archaïsme. Or, si l'autorité politique se dissocie en apparence de l'autorité tribale, elle ne s'éloigne que superficiellement des marques distinctives du pouvoir notablaire, dont le transfert sur l'homme pastoral n'est source de conflits que dans la mesure où, sans rompre avec la posture idéologique, les notables cherchent à bénéficier du système des valeurs des individus, des symboles et autres signes observables dans la vie quotidienne. En s'enracinant de moins en moins dans la volonté des individus, mais de plus en plus dans l'État en tant qu'être organique au-dessus des consciences, la logique notablaire n'aide plus à comprendre la signification des actes tels que les comprenaient les Takna et les Rgaybat, parfois en passant au-dessus d'eux sans pour autant ériger leur discours en référence identitaire. Ce qui se trouve mis en avant, c'est une identité socioculturelle aux prises avec une modernité exogène mettant fin à une présumée cohérence séculaire. Il peut sembler que ces notables soient préoccupés par les problèmes cruciaux de la période postcoloniale, ceux de la construction de l'État de droit, les difficultés de l'émergence d'une économie productive, la formation d'un espace public, la genèse de la société civile, etc. Seulement, à l'arrière-plan de ce phénomène, peut être discerné un facteur fondamental de caractère anthropologique : la promotion du nouveau notable comme sujet autonome de l'histoire est décrite comme la venue à maturité d'un homme promotionnel. À la limite, le nouveau notable est décrit comme la promotion de l'homme a-religieux, au sens que Bonhoeffer donnait à cette expression, quand il prédisait l'approche d'un temps de l'homme sans religion²¹. C'est dans la soumission à l'administration centrale à Rabat qu'il faut rechercher l'intention de démystifier la solidarité clanique et lignagère, en particulier lorsque sont touchées les marques de distinction notablaire. La prédication d'une lecture de l'histoire désacralise l'initia-

21. Dietrich Bonhoeffer, *De la vie communautaire*, trad. Fernand Ryser, 1995, édit. du Cerf, Collection « Foi vivante », n° 83, 146 p.

tive anthropologique. L'homme producteur d'anthroponymes est en fait appelé à se déplacer vers ce que M. Weber nomme le « désenchantement de la nature », la dissolution de l'essence identitaire dans l'affleurement du thème urbain. Telle est la première base sur laquelle il est possible de construire une théorie du renforcement notabiliaire après 1974.

De son côté, le F. Polisario invoque sa lecture du déterminisme spatial, historique, culturel et identitaire en évitant de mener toute réflexion sur les mouvements de population et la mobilité spatiale, ainsi que sur les approches et les cadres explicatifs les concernant²². Il s'agit pour lui d'illustrer les limites de la conception marocaine en démontrant la multiplicité des angles d'approche auxquels doit répondre l'analyse du phénomène indépendantiste. Tout doit être compris dans son acception politique la plus large, de manière à affronter la position de Rabat.

Cette approche se heurte à la détermination de Rabat de se focaliser sur la notion d'allégeance des chefs des tribus aux sultans, en tant que dimension principale pour justifier le processus d'urbanisation accélérée. Il reste que l'urbanisation réduit à sa simple expression la segmentation historique, seule génératrice de solidarité et d'alliances, seule en mesure d'expliquer les échanges entre les groupes et les flux des cités du w. Nun vers les aires de nomadisation de la S.al-Hamra. Il s'agit précisément d'embrasser les différentes formes de mobilité spatiale et les différents flux qui attestent des dynamiques résidentielles des deux côtés de la frontière. En centrant l'analyse sur la notion de segmentation de l'espace, l'objectif de cette recherche est double : il s'agit d'améliorer, d'un côté, la compréhension du phénomène pour son importance intrinsèque et, de l'autre, la compréhension des processus d'urbanisation auxquels les déplacements des groupes résidentiels du w. Nun participent directement. Les mouvements des groupes peuvent constituer un instrument d'analyse privilégié du processus spatial, et ce afin de mieux clarifier la littérature sur les mouvements des groupes qui vient souligner l'intensité de la mobilité et des interactions entre le w. Nun et la S.al-Hamra.

Le traitement de ces matériaux à la lumière des interrogations théoriques évoquées plus haut, de façon à pouvoir y identifier les groupes de résidence et à prendre en considération leurs attributs sociaux, repose sur l'analyse d'outils de différenciation qui restent à développer. Pourquoi les liens entre le w. Nun et la S.al-Hamra sont-ils passés dans les deux cas sous silence et pourquoi plus rien n'évoque-t-il les interconnexions de solidarité qui ont renforcé les liens de parenté, banalisant la fonction des frontières ? La stratégie de Rabat répond à deux objectifs : donner un fondement au procédé de discrimination positive en faveur des notables administratifs de Laayoune, en leur assignant les marques distinctives d'un favoritisme lignager ; et prévenir, dans un souci de pure sécurité, le renforcement des liens entre des

22. Pour le F. Polisario, la création d'un État émane du référent territorial conçu comme élément de la remise en question des critères identitaires, étant entendu que le premier englobe les derniers.

groupes partageant le culte des ancêtres et l'organisation territoriale. Voilà pourquoi la logique notabiliaire de Laayoune n'invoque plus la segmentation de l'espace que de manière intempestive.

Être en confrontation avec le F. Polisario n'empêche pas ces notables de pencher vers le discours d'enchâssement de la segmentation du w. Nun et de la S.al-Hamra. Ils se mettent à nier l'interconnexion spatiale, vidant le contenu ethnographique de son objet. Leur narration condamne l'histoire sociale du w. Nun et de la S.al-Hamra à une mort annoncée par des versions nouvelles jamais conviées à redéfinir leurs références²³. Cette question gagne en clarté à être évoquée transversalement, puisque la recherche de l'ethnogenèse des comportements doit être appréhendée comme la version anthropologique de l'histoire.

L'enquête ne pouvant se limiter aux versions des nouveaux notables, ni à celles du F. Polisario basées sur les catégories espagnoles (recensement, carte des populations, etc.), il faut, pour ne pas s'enfermer dans une analyse en décalage avec l'entreprise anthropologique, étudier la cohérence des trajectoires conceptuelles des uns et des autres, en analysant les différentes formes de gestion du territoire. Partons pour cela d'abord des rapports militaires espagnols et français et des versions sur l'articulation des pratiques spatiales et des genres dans lesquels se placent les segmentations des étendues migratoires de la S.al-Hamra.

Dans la pratique historique des sociétés segmentaires ouest-sahariennes, les liens généalogiques (*nasab*) sont inséparables du pouvoir politique²⁴. Cette vision néo-évolutionniste fait de la *qbila* un « stade de civilisation » qu'il faut dépasser pour construire un État-nation, pensent les tenants du F. Polisario. Les solidarités tribales (*ʿasabiyyat*) entre les groupes de résidence sont les formes politiques que la gestion des aires de nomadisation exprime au sein des factions (*hmayyât*). Celles-ci seraient condamnées car « opposées à la vie politique moderne », idées véhiculées par les rapports militaires français et espagnols et reprises par les nouveaux pouvoirs. Or il faut rappeler que la parenté ne s'oppose pas à l'ordre politique étatique, car, au-delà même des rives du Sahara atlantique, les deux ordres politiques sont imbriqués. La maîtrise des parcours de nomadisation tient à la volonté et à la capacité des groupes territoriaux de combler l'espacement entre le w. Nun et le Zammur. Non seulement les groupes valorisent le caractère construit du lien avec la S.al-Hamra en maîtrisant la distance-temps, mais ils créent aussi leur environnement²⁵.

23. Pour l'analyse d'un cas proche, cf. Edmond Bernus, 1990, « Le nomadisme pastoral en question », *Études rurales*, 120, 41-52; 1991, Montagnes touarègues : entre Maghreb et Soudan, le « fuseau touareg », *Revue de géographie alpine*, 1, 117-130; 1994, Le berger touareg et le paysan, in Blanc-Pamard, Boutrais (éd.): *À la croisée des parcours ; pasteurs, éleveurs, cultivateurs*, ORSTOM, Colloques et séminaires : 291-301.

24. Villasante-de Beauvais, Mariella, « Genèse de la hiérarchie sociale et du pouvoir politique "bidân" », *Cahiers d'études africaines*, 147, 1997, pp.587-633.

25. Lévy Jacques, *L'espace légitime*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1994, 35.

À partir de cette perspective d'anthropo-sociologie, l'ouvrage tente de retracer en parallèle la situation du w. Nun et celle de la S.al-Hamra à partir de la première moitié du xx^e siècle. Les groupes pastoraux tirent leur pouvoir de la maîtrise des dimensions politique et temporelle de l'espace pâturé, en organisant les déplacements par rapport aux exigences de la logique militaire dotée d'un territoire borné, qui considère comme une opposition toute circulation qui ne se conforme pas aux exigences du nomadisme de service. La présence militaire française et espagnole s'approprie l'espace exclusivement et exhaustivement de manière synchrone.

Or, pour rendre compte de la perception de la notion de territoire comme lieu de négociation des positions compétitives, il faut rester sur les conclusions des différents processus sociaux impliqués dans les rapports entre les groupes Rgaybat et Takna. Nous nous attachons à analyser leur solidarité et leur compétition dans un contexte politique évolutif, à travers leurs capacités d'augmenter et de réduire les distances structurelles au-delà des étendues. C'est ce qui nous ramène à l'organisation sociale et politique, en particulier lorsque l'écart qui sépare les groupes territoriaux implique le contrôle du pouvoir politique des carrefours et des sorties des circuits²⁶. Afin de comprendre l'intégration spatiale du w. Nun et de la S.al-Hamra en tant que binômes au cœur de notre recherche²⁷, il nous faut exposer un schéma d'analyse applicable aux concepts fondamentaux de la compétition pour la gestion du territoire et celle des pactes d'alliance et de corésidence²⁸.

Le réseau de la sacralité

Sans se limiter à la logique compétitive pour le contrôle de la S.al-Hamra, il s'agit d'analyser la portée des circulations symboliques et des échanges cérémoniels à travers l'éclairage spécifique que peut apporter une démarche de type ethnographique à la notion de sacralité de l'espace. Interrogeons-nous tant sur l'actualité de la notion de territoire que sur la

26. Bonte Pierre, « Territorialité et politique : des Émirats aux régions. L'exemple de l'Adrar », In Frérot Anne-Marie, *Espaces et société en Mauritanie*, Tours, Urbama, 1998, p.105-114.

27. Afin de donner ici un aperçu des angles d'approche de la violence pastorale dans la littérature anthropologique, voir Balibar E., 1996, « Violence : idéalité et cruauté », in Héritier F., *De la violence*, Paris, Odile Jacob, 56-87 ; Chabal P., Daloz, J.P., 1999, *Africa works. Disorder as political instrument*, Oxford, J. Currey ; Krohn-Hansen C., 1994, « The anthropology of violent interaction », *Journal of Anthropological Research*, 5, 4, 367-381.

28. Gellner, Ernest, 1969. *The Saints of the Atlas*. London and Chicago, Weidenfeld & Nicolson and University of Chicago Press.

pertinence de l'idée du renouvellement méthodologique nécessaire à l'observation des sociétés dite postcoloniales. La question est de repérer le lien entre des individus et des groupes proches, mais que la frontière sépare. Nous livrons nos observations en étudiant les réseaux et les violences s'ordonnant sous la houlette du jihad, contre la présence militaire française et espagnole à la fin des années 1950 et en introduisant la dimension cérémonielle des échanges dans la mise en œuvre du jihad²⁹. Les interconnexions entre les parcours de nomadisation aident à évaluer les thématiques³⁰, le jihad étant tributaire des impératifs de la gestion pastorale et du sacré. Celui-ci organise le social là où l'organisation territoriale ne préfigure aucune distinction entre sacré et profane. Comme l'organisation territoriale s'investit dans la mobilisation sacrée, il devient nécessaire de rappeler les enjeux anciens du jihad et de s'arrêter aux thèmes de la canalisation de la violence et de la solidarité jusqu'à l'achèvement de la pacification française en 1934. Les rapports d'alliances nous apportent l'un des cadres d'analyse et de distinction statutaire entre les religieux et les guerriers³¹.

Pour établir une typologie des compétitions pour la défense de la S.al-Hamra, la notion de jihad dévoile comment les groupes déterminent leurs positions jusqu'en 1934. Chaque campement est identifié par la vénération d'un saint personnage ; son insertion dans le réseau de la mobilisation sacrée dessine l'apport des Zwaya dans l'encadrement de l'action politique et les mécanismes par lesquels commence ou s'essoufle le jihad. C'est là un fil conducteur qui décrypte non seulement les modes d'organisation du territoire, mais également l'appartenance à la *umma*, souvent traduite par les références aux espaces sanctifiés. La S.al-Hamra, espace de légende auquel seules peuvent se comparer La Mecque, Médine, Jérusalem, sert de repères à la géographie du sacré et éclaire l'apport mobilisateur des groupes zwaya.

Dans la mesure où la notion d'espace sacralisé est complexe, elle nécessite une approche incorporant les avancées du regard anthropologique sur les modèles classiques d'analyse. Il faut se garder, en effet d'une analyse trop mécaniste des interactions qui fondent les rapports sociaux et spatiaux entre les guerriers et les religieux, comme entre les laïcs et les profanes. Les alliances et les rivalités que la gestion de la S.al-Hamra

29. Pour une mise en perspective historique et anthropologique du jihad en milieu tribal ouest-saharien, voir, au-delà de la présentation des principes musulmans de la foi et de l'action, l'article de Pierre Bonte, « L'appel au *jihād* et le rôle du Maroc dans la résistance à la conquête du Sahara (1905-1908) », *Journal des africanistes*, 76-2, Varia, 2006. Bonte propose des optiques et des méthodes pour comprendre les mutations qui s'effectuent dans l'Ouest saharien. Si une forte imprégnation religieuse baigne cette terre, les rivalités politiques, les désenchantements économiques et les appels de la pureté islamique exacerbent les confrontations.

30. Stewart, Ch. C. et Stewart, E. K., 1973, *Islam and social order in Mauritania : a case study from the nineteenth century*, Oxford, Clarendon Press, 204 p.

31. Pour l'analyse d'un cas proche cf. Schmitz Jean, « Rhétorique et géopolitique du jihad d'al-Hājj Umar Taal », *Cahiers d'études africaines*, 1988, V.28 n° 109, p. 123-133.

impose aux Takna et aux Rgaybat n'excluent nullement la portée des loyautés à la fonction sociale des Zwaya. Nous examinerons les principes théoriques qui sous-tendent la conception zwaya du politique.

Dans les deux premiers chapitres, nous montrons que les mécanismes sociopolitiques font que les diverses situations, allant de la simple dispute entre deux lignages au conflit violent entre deux groupes ou ensembles de groupes, se transforment rarement en conflit généralisé entre confédérations. Pour l'ethnologie coloniale, ces groupes ne sont ni « primitifs », ni « sans histoire », ni « un prototype d'anarchie ordonnée », dirait Évans-Pritchard³². L'anthropologie de la violence considère que la gestion des conflits se situe dans un champ de compétition, soit pour le contrôle de l'espace, soit pour établir une nouvelle hiérarchie statutaire.

Les racines du pouvoir territorial

Nous analysons à partir du troisième chapitre les formes de compétition et les termes des alliances pour le contrôle du territoire. Nous utilisons le mot « conflit » dans le sens du mot *ghazzi* qui renvoie à la distinction entre la « guerre tribale » et « le conflit d'intérêts »³³. La guerre tribale émane de la notion des conflits ouverts dont l'existence est connue et reconnue par les acteurs sociaux. Il s'agit par exemple d'une dispute entre deux clans ou d'un conflit entre groupes claniques. Les conflits dans la S.al-Hamra s'articulent en stratégies de compétition attestées par les tensions qui déterminent la corésidence avec l'enchevêtrement des campements³⁴. De multiples aspects de la littérature ethnographique, écrite et orale, ignorent les cloisons entre les groupes de résidence dans la S.al-Hamra, de telle sorte que le cadre territorial fait d'eux des unités contenues dans une interdépendance territoriale avec le w. Nun, laissant entendre qu'aucune fragmentation pastorale n'est concevable³⁵. Or, d'incessantes mobilités géographiques, constituées de migrations des individus et des groupes, sous différentes formes, vont de la tente isolée au groupe clanique en passant par les lignages. Dans cette optique, l'exode rural et la migration ne seraient que les avatars les plus récents de cette mobilité atavique et culturelle.

Les solidarités entre les Takna, villageois dans le w. Nun et éleveurs dans la S.al-Hamra, font qu'avec les Rgaybat ils contrôlent les parcours de nomadisation et exercent une autorité sur les aires de Zemmour plus au

32. Évans-Pritchard, E.E. 1949, *The Sanusi of Cyrenaica*, Oxford, Clarendon Press.

33. Pour une discussion conceptuelle du terme « conflit », voir P. Caplan, 1995, 237 ; M. Gluckman, 1965, 23-28 ; J. A. Sluka, 1992, 124-127.

34. Leriche A., 1952, « Toponymie et histoire maure », *Bulletin de l'IFAN*, XIX (1) : 337-343.

35. Puigauveau (de) O., 2002, *Arts et coutumes des Maures*, Paris, Ibis Press.

sud³⁶. La corésidence dans la S.al-Hamra nous amène à l'entrelacement des racines du pouvoir sur un territoire communément géré. Nous verrons en quoi la compétition entre les factions entraîne les distinctions hiérarchiques au sein des campements. Nous relevons qu'on peut décoder le langage politique dans des termes d'alliances factionnelles, dès lors que l'on dispose de sources permettant d'isoler les solidarités, en relativisant les postulats des versions mondaines.

Pour analyser les enjeux qui se cachent en 1974 derrière les listes espagnoles, précisons que la création d'unités administratives distinguant les Takna en groupes de w. Nun et de la S.al-Hamra s'avère stratégique. Dès les premières enquêtes, il ressort que ces groupes sont soumis à l'épreuve de frontières longtemps considérées comme signes d'endurance. L'accent de séparation doit être mis sur les acteurs sociaux et les systèmes d'action sans lesquels l'espace social et politique ne saurait exister ni acquérir une identité à part. Les Espagnols ont pour objectif d'encadrer les contours du territoire, les appartenances, les comportements singuliers, les temporalités propres, les systèmes de valeurs et les identités groupées ou individuelles qui fondent des territorialités nouvelles. Or, ces représentations sont appréhendées par les groupes résidentiels comme des marqueurs sociaux qui assurent aux espaces contestés une vie et aux factions une identité à part.

Les Takna et les Rgaybat, qui contrôlent la S.al-Hamra, reproduisent les rapports d'alliance sous des formes sacrificielles variées. Nous observons dans le Nun, durant les foires de 1963 à 1969, que les frairies de communion reproduisent l'image des alliances sous l'égide du sacré³⁷. Les Rgaybat entrent rituellement dans les enclos des saints protecteurs (Sidi Mhamad b., °Amar à Asrir, Sid al-Ghazi à Goulmim, Sid °Amar-ou-°Amran à Tagawst) comme on entre dans un rapport de codification réciproque. Ces rituels, destinés en principe à sceller les liens contractuels avec les lignages³⁸, se pratiquent avec les factions Takna protectrices. L'espace apparaît comme protégé par cette alliance analogue aux solidarités agnatiques que l'on observe entre les factions des deux groupes. En fait, dans sa conception doctrinale, le rite sacrificiel est soit apotropaïque en refoulant les dangers, soit propitiatoire et à ce titre il scelle les alliances lignagères, soit piaculaire dont l'objectif est d'expié. La production du rituel en l'absence des contraintes renforce l'orientation du pastoralisme envers les

36. Webb, J.L.A. (junior), 1993, « The Horse and the Slave Trade between the Western Sahara and Senegambia », *Journal of African History*, 34 : 221-246.

37. Baber Johansen, « Des institutions religieuses du Maghreb », *Arabica*, XXXV, Leyde, 1988, 35, n° 3, 231-252, in *Archives des Sciences Sociales des Religions*, 1989, V. 68, N. 68-2

38. L'analyse ne peut s'arrêter cependant à ces images d'une tradition assignée en fonction de l'étude. D'autres formes d'échange de dons nous ramènent à l'étude de Mauss M., 1923-1924, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Année Sociologique*, 1 (repris dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950 : 145-279).

pâturages de la S.al-Hamra. La solidarité témoigne tout au long des années 1960 de l'existence de rapports d'alliances, malgré les errements de l'Armée de Libération du Sud (ALS) qui accule les tribus à des conflits ouverts entre 1957 et 1959³⁹. La fréquence régulière des alliances matrimoniales se mesure à la transgression des frontières et de la solidarité.

Le continu et le discontinu

L'assimilation des lignages Takna par les Rgaybat s'explique par le rôle des campements, lieux des pratiques matrilocales des femmes Rgaybyyat. Les coutumes guerrières servent d'indicateurs vécus diversement par les uns et les autres, comme base des représentations de l'alliance. Ils courent de pâturage en pâturage; les groupes représentent des modes continus dans une société traduisant les similitudes rituelles que Si Mahmoud Bouchbouk, un notable lettré des Takna, nous confirme déjà en 1972 :

« Les Rgaybat étaient autrefois les tolba (zwaya) des Takna – Dieu les avait faits ainsi et, aujourd'hui qu'ils sont devenus des guerriers valeureux, certains de leurs lignages demeurent versés dans la voie de Dieu. Les autres vivent soit dans le Tiris soit avec nous dans la Sagya al-Hamra. Les frontières sont partiellement la source des difficultés de communication entre les tribus du Sahara. Si nous devons parler de l'image des farouches guerriers que sont devenus les Rgaybat, il faut rappeler qu'ils ont bien mérité leur ascension. À nos côtés, ils ont combattu l'Espagne et la France durant le jihad de l'Armée de libération du Sud (ALS). Non seulement ils ont fait preuve d'une grande détermination, mais combien de fois ils ont acculé les chefs de l'ALS à revoir leur politique ségrégationniste vis-à-vis de toutes les tribus du Sahara. Les Rgaybat en savent quelque chose puisqu'ils ont subi, comme nous, le revers très négatif de l'action désabusée et irresponsable de ces chefs. Que la tradition confie aujourd'hui (1972) aux Rgaybat un rôle central sur l'échiquier des tribus du Sahara, cela ne nous dérange pas. Ce qui par contre risque de nous alerter, c'est qu'un jour la suite des événements nous accule ensemble à l'affrontement. Les rapports s'inverseront si l'Espagne maintient sa pression sur nous pour créer un État et si le Maroc continue à faire la sourde oreille. Nous sommes en présence d'une logique frontalière peu commode. Quelle sera la situation des Rgaybat si l'Espagne exécute ses menaces de créer un État indépendant ? »

Cette critique de l'abus des frontières dénonce la distanciation à partir d'une ligne de frontière décrite comme « la fracture »⁴⁰. Elle craint la

39. Il s'agit des conséquences de l'action de l'Armée de Libération du Sud (ALS).

40. Frédéric Barth a montré que l'identité se crée par la frontière; elle est consécutive à la proximité et ne lui préexiste pas (*Ethnic groups and boundaries*, Boston, Little, Brown

distance prise par rapport au décalage qui s'annonce grandissant entre tribus et État marocain d'un côté et entre tribus et F. Polisario de l'autre. Elle se ramène à ce que les Takna de la S.al-Hamra et du w. Nun expriment comme peur à la fin des années 1960. Il convient, dans ce cas, de justifier en quelques mots cette volonté Takna qui lutte contre les courants de la dépossession identitaire. C'est en cela que notre ouvrage s'appuie sur les notions de continu et discontinu. L'essentiel de la stratégie tribale est fait de ce qu'il convient d'appeler les symboles de l'être collectif, l'appartenance identitaire, le lien entre époque et lieu, le tout diversement combiné⁴¹. L'identification s'appuie sur des signifiés intrinsèques qui reposent sur la mobilité des alliances. La situation en 1973 fait ressortir la primauté du sentiment de consensus alors que s'affirme ou se réaffirme le principe de cohésion, celui de l'identité et de la solidarité, segmentant le w. Nun et la S.al-Hamra, aussi bien par le mode de vie, la culture, les aspirations que par les codes de l'honneur.

Les pactes contractuels et les représentations hiérarchiques

La démarche de l'ouvrage se propose d'obtenir une compréhension globale des principes de la charpente théorique sur laquelle se juxtaposent les discours d'histoire politique⁴². Lorsqu'on veut analyser l'empiètement des politiques espagnoles et marocaines sur les tribus au moment de la

and Co, 1969). La frontière est en fait une performance de l'histoire politique conduite pour se distinguer d'autrui et fonder une communauté sur cette distinction. (Anderson, B. *Imagined community*, Londres, Verso, 1991 (édition révisée). Les promoteurs de l'idée tentent de prouver qu'elle est plus que cela, qu'elle échappe à la contingence des constructions humaines pour s'inscrire dans une autre histoire, une histoire naturelle de l'homme. L'approche selon laquelle les peuples sont en même temps des entités politiques et « zoologiques » fut au centre des préoccupations d'une discipline qui s'institutionnalisa au milieu du XIX^e siècle: l'anthropologie (Quatrefages, A. de, « Discours (1863) », *Mémoires de la société d'anthropologie de Paris*, 1865, II, I-VI.).

41. Boëtsch, G., Ferrie, J-N., « Blonds (Berbères) », *Encyclopedie Berbère*, 1991, X, p.1539-1544; « La notion de "race-frontière": le cas du Sahara », *Plein Sud*, 1994, 4, p.10-18; « La naissance du Peul. Invention d'une race frontière au sud du Sahara », in Roger Botte, Jean Boutrais et Jean Schmitz, *Figures peules*, Karthala, 1999, p.73-82.

42. Cette charpente est désormais « canonique », à telle enseigne que nous hésitons à la citer, puisque cela ressemblerait à une exposition rituelle de fétiches, si ce n'est pour l'apaisement des esprits. Par respect de la tradition, nous renvoyons le lecteur à certaines expériences notoires en la matière: Bonte P., *L'Émirat de l'Adrar, Histoire et anthropologie d'une société tribale du Sahara occidental* (EHESS, Paris, 1998); Bonte P., Conte E., Hamès C., et Ould Cheikh A.W., 1991, *Al-Ansâb. La Quête des origines. Anthropologie historique de la société tribale arabe*, Paris, Éditions de la MSH.; Durkheim, É., 1983. *De la division du travail social*, Paris, F. Alcan; Favret, J. 1966. « La segmentarité au Maghreb », *L'Homme*, VI (2), 105-111; Lancaster, w.1981. *The Rawla Bedouin Today*, Cambridge University Press.

formation du Polisario en 1973, il faut spécifier les modes de représentation des rapports politiques des uns et des autres. Pour cela il faut reconnaître ce qui dans la stratégie du haut commandement militaire de l'ALS se heurte à la fin des années 1950 à la structure du pouvoir Takna et Rgaybat. Le seul mot d'ordre dont les chefs de l'ALS se prévalent pour sensibiliser les groupes est la mobilisation pour le jihad. Ils n'affichent aucune prétention à vouloir insérer le dispositif tribal dans l'ordre politique nationaliste, car ils ne prétendent nullement appréhender les réseaux de proximité avec les tribus sous l'angle du démantèlement de l'ordre tribal. Si l'on accorde à E. Évans Pritchard que la règle tribale précède l'ordre étatique, rien dans le comportement de l'ALS ne préconise la désintégration tribale dont l'affirmissement de l'ordre politique enregistre une tendance claire.

Il faut même se demander si la structure du F. Polisario n'émane pas du réseau des relations tribales existantes. Nous verrons que, pour F. Beslay⁴³ et D. Hart⁴⁴, l'organisation spatiale de la S.al-Hamra et du Rio de Oro traduit la structure sociale et guerrière Rgaybat. Cette version nous incite à interroger les formes contractuelles en tant que fondement des représentations hiérarchiques sur le territoire. Cette question n'est pas celle du lien entre mobilité spatiale et relations rituelles de l'alliance ; elle renvoie à la gestion des ressources pastorales et à l'arbitrage. Celui-ci fait de l'assemblée de la S.al-Hamra un tribunal de décisions et de droit. Comme réalité hiérarchique, le système social exige que les groupes soient les sujets de l'assemblée.

Nous analysons l'ordre social qui a accompagné le déclenchement du conflit. Le principe de souveraineté territoriale, fondement de l'État unitaire, nous autorise à analyser les notions qui produisent les foyers de compétition pour le contrôle de l'espace ; ce qui nous met en présence de quelques-uns des protagonistes les plus en vue. L'analyse du discours tribal Rgaybat et Takna permet d'atteindre l'implicite et de comprendre le sens des motivations. Les formes récurrentes qui révèlent les orientations permettent de déceler la confusion et les référents susceptibles d'éviter les ruptures. L'analyse tente d'élucider la confusion, de saisir sa signification et son impact sur les évolutions sociales, car la rupture n'en est pas moins un prélude pour un ordre social renouvelé. L'objet ici est de proposer une recherche pour comprendre l'antinomie que le conflit a produite.

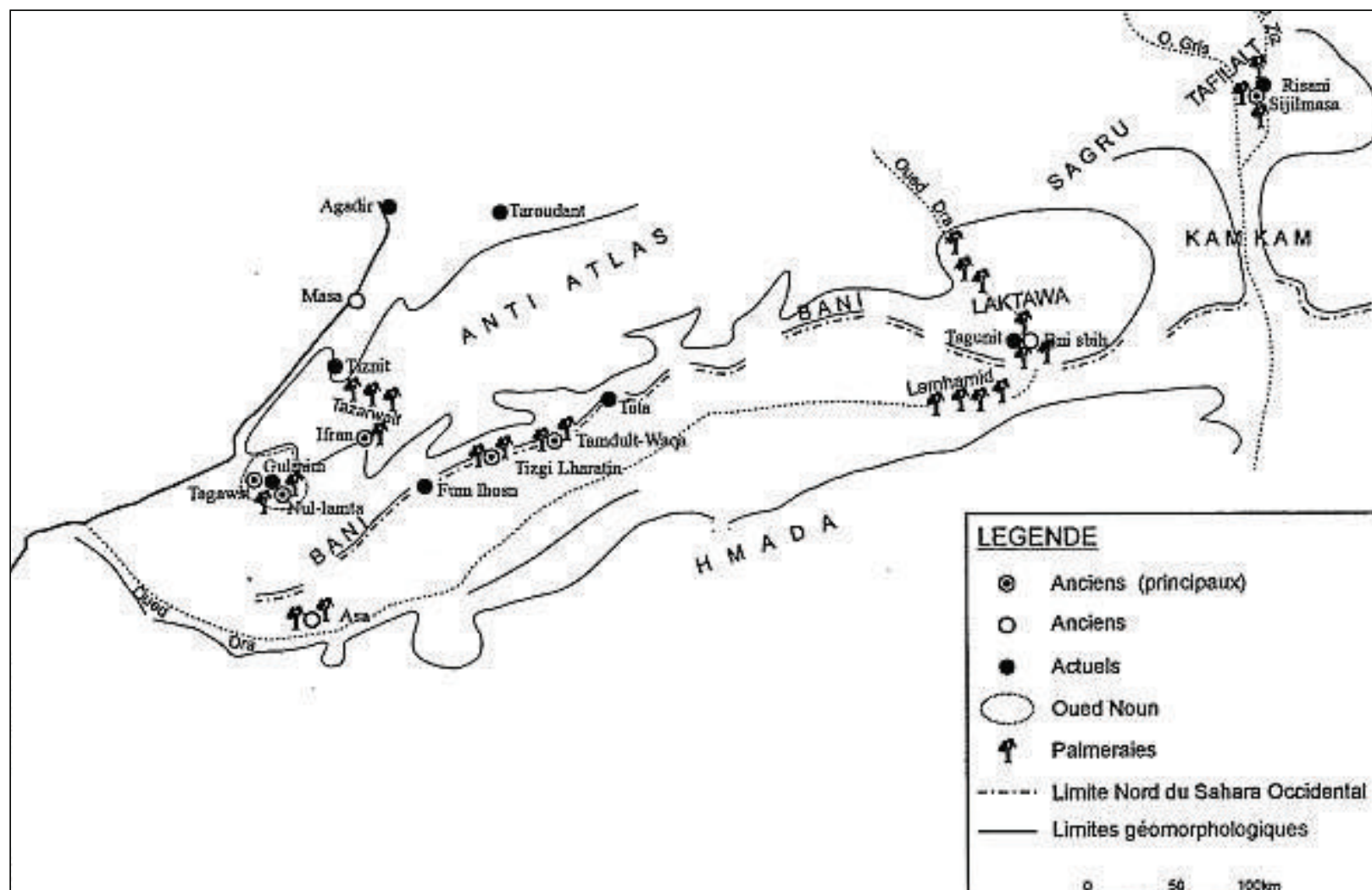
L'investissement de ce champ d'études par la recherche n'est jamais neutre, ni sans conséquences. Une fois la délimitation du champ conflictuel et son objet arrêtés, nous partons en quête des données, tout au moins du point de vue anthropologique. Ce n'est pas sans raison que nous entreprenons de prendre pour objet les constructions qui se rapportent aux

43. *Les Rgéguibats, de la paix française au Front Polisario*, L'Harmattan, 1984.

44. « La estructura social de los Rgaybat, nomadas arabofonos del Sahara Occidentent y los antecedentes del frente Polisario », *Primer congreso Hispano-africano de las culturas mediterraneas, España y el norte de África*, 1988, p.463-481.

valeurs politiques, construites au moyen d'une série d'allers et retours entre les enquêtes sur le terrain et les positions en confrontation. Ainsi se réduit la difficulté qu'il y a à cerner la question du Sahara et à fournir au lecteur, qu'il soit ou non spécialiste, les moyens de vérifier le bien-fondé de ce qui est avancé.

Les facteurs déterminants se déroulent depuis les temps reculés entre le circuit atlassique et le circuit saharien, dévoilant l'emboîtement de chacun des deux espaces dans l'autre. Indices de complémentarité, il reste à savoir si ces espaces résistent à l'épreuve de l'altérité et de la différence. On voit mal comment la question pourrait être esquivée alors que le manque de vigilance, soustrait à la subjectivité et aux connotations politiques, demeure présent jusqu'aux ultimes textes. Pour rendre compte de la complexité de la question, une précision s'impose : les stratégies tribales conduisent à faire apparaître l'entrecroisement des clivages. Quand elles s'entrecroisent en se superposant, elles contribuent à sauvegarder la cohésion entre les groupes résidentiels et à rendre moins probable la cristallisation des conflits.



Carte 2. Ports sahariens



Index des noms propres

A

- Aflaq Michel, 401, 464.
 Ahardan al-Mahjoubi, 352, 357, 366.
 Ahmad al- °Aydda (mugraj), 161.
 Ahmad al-caïd Salah (Rgaybat), 399.
 Ahmad al-Hayba w. chaykh Ma°al- °Aynayn, A. al-Hayba fils de Ma° al- °Aynayn, 56-74, 76-78, 84-85, 90, 111, 132, 156, 158, 161, 167, 195, 205, 294, 388, 404-405, 442.
 Ahmad al-Haymmad, 233.
 Ahmad Rahmani, Ahmad Rahmani, 179.
 Ahmad Baba (chaykh des Awlad Dlaym), 69, 267.
 Ahmad Baba Miska, A.B. miské, 260, 267, 276, 440, 449.
 Ahmad Mahmoud w. Allal, caïd al-myya, ALS (Azwafit), 329.
 Ahmad Mawlay, Ahmad al-Mawlay (Yaggout), 306.
 Ahmad Fal chalhawi, Ayt Wa°ban (Ayt Usa), 283.
 Ahmadou Mamadou Ba, 250.
 Ahmad Salak w. D ahman w. °Abi- bîn., 133, 209.
 Ahmad Trayfis, 305.
 Ahmad w. Muhamed w. Hamdi (Ida-u-Lhâj), 46.
 Ahmad w. M°hammad, Ahmad wuld M°hamed, émir de l°Adrar, 262.
 Ahmad Balafrej, Balafrej Ahmed, 320, 326, 345.
 Al-°Abâdila, fils Mohamed Laghdaf fils de Mâ al- °Aynayn, 132, 161, 165-168, 237, 282, 286, 292, 294.
 Al-Amin w. khattari, 305.
 Al-Amjad ban al- °Alam, 137.
 Al-Arbî al-Adouzi, 49.
 Al-Bakri Abou Oubayd Allah, 464.
 Al-Ballal w. Haddah (Rgaybat), 223, 376.
 Al-Barr Slayma w. Mohamed al-Farâji (Ayt Usa), 291, 307.
 Al-Hanafi des Ahal al-Basir (Rgaybat), 285.
 Al-Haj ben Yahya, 298.
 Al-Haj °Umar, 19, 246.
 Al-Hassan, le sultan Moulay al-Hassan, Hassan I^{er}, 214.
 Al-Hassan Abou al °Uqul (Ayt Ba °Amran), Si al-Hassan, 348.
 Al-Hassan al-Yousi, 196.
 Al-Housayn Bougnin, 215.
 Ali Bou°ayda, Ahl Bu°ayda (Ayt Lhsan), 160-161, 203, 281-282, 286, 291- 292, 294, 298, 368, 375.
 Ali Safrioui, Ali Ssfriwi, 357.
 Ali Chandoura, émir des Brakna, 261.
 Ali Lakhel fils aîné de Bbayh w. Qasim w. Sid Ahmad Rgaybi, 302, 308.
 Ali w. Mmaylid (Ayt Lhsan), 348.
 Ali w. Nwayjam (Azwafit), 157.
 Ali w. Tijârî, Ihiran, fraction des Ayt Moussa-u-Ali, 51.
 Al-Jabri Mohamed Abid, 465.
 Al-Khalil an-Nahwî, 33, 50, 244.
 Al-Khayr w. Muhammad Fadil, 32.
 Alla Bou-Ghadwa, 357.

- Allal al-Fassi, 165, 188, 193, 195-198, 207, 210, 222, 239, 243, 259, 270, 282, 354, 357.
 Allal b. °Umar Zemmouri, 352.
 Al-Mahdi w. Al-°Abd, 37, 190, 223, 285, 368.
 Al-Mahjoub wuld aj-Jummani, 112.
 Al-Mallali, 369.
 Al-Mamoun Mohamed Hafidi, 253.
 Al-Maqrizi, 42.
 Al-Moutawakkil °Umar Sahili, Omar Sahili, 155, 197, 210, 470.
 Al-Qachchât Mohamed Sa°id, 392, 399, 465.
 Al Wali Moustapha as-Sayyid, dit Louwlay, 400.
 Al Wali w. chaykh Mâ al-°Aynayn (el-Wali fils de cheikh Mâ-el Aïnin), 60.
 Al-Waghzni al-faqih, 95.
 Al-Waysi, 342.
 Anjou° Sarkouh, Anju° Sarkuh, 190.
 An-Nouhi Abd al-Hay, An-Nuhi, 305.
 Abd al-Hay wuld Ablla (Ayt Boulayd, Azwafit), 124.
 Anouar Abd el-Malek, 43.
 Ar-Rayr w. Ahmad Salam, 233.
 Arbaumont J. (d'), 60, 95, 109.
 Arkoun Mohamed, 201.
 Arnaud Jean, 465.
 Aydda w. Tamak, 376.
 Balans Jean-Louis, 248.
 Baduel Pierre Robert, 248-251, 258.
 Balmqadam Hafida, 207.
 Balqasm Mayawhal, 159, 163.
 Bal°yd w. Lahraytany (Azwafit), 157.
 Banba w. l-yazîd, 272.
 Ban Hmayda, 68.
 Barry Boubakkar, 465.
 Baroja Julio Caro, 59, 114, 125, 135, 177, 182, 206, 265, 386.
 Bayrouk, Bayrouk w. °Abayd Allah-u-Salim, 50-51, 121, 191, 262.
 Bazayd w. Rabbani, Ida-u-Nggit (Ayt Usa), 215-216, 220.
 Bbayh fils aîné de Qasim fils aîné de Sid Ahmad Rgaybi, 293.
 Becco Maalixuri (Yoop), 261.
 Béguin, 269, 465.
 Belles Gasulla José, 264, 466.
 Ben Barka Mehdi, 153, 203, 210.
 Ben Hammou, Ben Hammou Mesfioui, 333-335, 346, 350, 356, 358, 362, 364, 366, 368-369, 373.
 Ben Sliman, 357.
 Ben Tahar Sba°i, 151.
 Berque Jacques, 205.
 Blanchet, 263.
 Brahim Namri dit Brahim Tizniti, Ibrahim n-Namri, 290.
 Brahim w. Hmayda (Rgaybat), 226.
 Brak Yerim Mañik (Mbooc), 261.
 Brak Yerim Mañik, 261.
 Brayka Zarwali, Brayka az-Zarwali, 348, 369.
 Boujdour, Cap Bojador, 349.
 Bonte Pierre, 8, 18, 466.
 Bosquet Coma Alfredo, 194, 197-198, 206, 212.
 Bou el Moghad, 263, 466.
 Bourgund (général), 344, 362.
 Boubakr l-Mahjoubi, 46.
 Burgund (général), 346, 348.
 Brüe André, 261.

B

- Baba w. Ali Jaddou, 305.
 Babyyah w. Lahbib w. Mohamed w. al-Khurchi w. Abd al-Jalil, 305.
 Babyth Chrif w. Sidi Brahim (°Arousiyin), 348.
 Bachir al-Figigi, Bachir Figigi, 298.
 Bachir M°barek, 267, 270-273.
 Bachir Moustapha Sayyid, 384, 400.

C

Cafferna Vicente, 143, 466.
 Caratini Sophie, 466.
 Cauneille Jean, 87, 94, 114, 150, 466, 467.
 Chaban-Delmas Jacques, 356, 362.
 Chaffart Georges, 354.
 Chaf'y w. Mohamed, 305.
 Chakib Arsalan, 165.
 Chatelier Alfred (Le), 469.
 Chauvel Jean-François, 346.
 Chaykh Mâ al-°Aynayn, 31, 39, 52, 55-56, 58-59, 86, 88, 110, 137, 141, 162, 176, 179, 183, 226, 246, 375, 405, 409.
 Chaykh Sidiya al-Kabir, voir Sidiya Baba w. chaykh Sidi Mohamed w. chaykh Sidiya, 265.
 Chaykh w. Mohamed al-Wali, 223, 226, 233.
 Chaykh w. chayk °Abidin al-Kounti, 300, 305.
 Chi Ghali w. Mma Gyya, 253.
 Chrif w. chaykh w. La°rousi, Achraf w. chaykh w. La°roussi (Awlad Dlaym), 291.
 Chtouki, 157, 298.
 Churchill, 208.
 Claudot-Hawad Hélène, 8, 89, 134, 185, 467.
 Coppolani, 41, 246, 263.
 Cortes, 388, 394.
 Cusin Gaston, 345, 358.

D

Dahman w. °Abidin w. Bayrouk, 191, 286, 314, 376.
 Dday w. Sidi Baba, Day w. Sidi Baba, 255, 260, 273, 362, 368, 370.
 Dday w. Zayn, 250.
 Dbayzi (Debeizi), 69.
 Defferre Gaston, 258, 320, 344.

De Gaulle, 250, 258.
 De Furst, 117, 176.
 Delcourt André, 261.
 Del Oro (colonel), 142.
 Diego Aguirre, 197, 270.
 Douglas A. Ashford, 189, 193, 467.
 Douls Camille, 103, 105.
 Driss b. Aïssa, 357.
 Driss Ayouch, Driss Ayouch, 300.
 Driss Boubker, 221, 228-229, 238, 289, 291-292, 298, 308, 327-328.
 Driss Alawi, Driss Laalawi, Driss Aloui, 228, 292, 300, 308, 357.
 Driss M'hamdi, Al-Mhamadi, Lamhamdi, 226, 333, 345, 352.

E

Ely (général), 344.

F

Fal wuld °Oumayr, Fal o. °Umayr, 253, 255, 271, 274, 367, 368.
 Faraji w. Lhousayn, 305.
 Faydoul Derhem, 161, 295.
 Fdayly w. Mohamed Lfarâji, 305.
 Ferhat Hachchad, 252.
 Francisco Hernandez-Pacheco, 115, 125, 128.
 Franco, 94, 116, 160, 167, 295, 321, 355, 356, 364.
 Frérot Anne Marie, 18.

G

Gaden, 71.
 Gardet Louis, 468.
 Guennoun Abdallah, 157.
 Guibaud, 372.

H

Habbuha w. °Bayd, Habbouha w. A°bayd, Rgaybat, 223, 282, 285.
 Hamdi w. Abd Allah, 233.
 Hamdi w. Lhayssan des Rgaybat Lgwassim, 123.
 Hamdy al-Mawlud, 285.
 Hamès Constant, 8, 56, 237.
 Hammadi b. Ali b. Sa°id des Hamdi w. Hamdi, 133.
 Hamdi w. Salak w. Abba Ali, Ahl Qasim-u-Brahim (Rgaybat), 340, 359, 377.
 Hammou S°id, Hammou S°aid izargui, notable des Izargiyyin au xvii^e siècle, 105.
 Hannoun w. Faraji w. Traykzi, 307.
 Hart David, 24, 29, 407-408, 432.
 Hassan, le prince Hassan, le prince héritier, 166, 194, 210, 240, 252, 329, 334, 346, 355-356, 369, 373, 376, 381.
 Hassanna Dwayhi, Hassannaw. Dwayhi, 132, 167.
 Hassanyya, langue attribuée aux, 107, 186.
 Hayda b. Mmays (Hayda-u-Mmays), 68, 76.
 Hernandez Pacheco F., 117, 127, 130.
 Hmad Darham, Si Hmâd Darham, Si Hmad Derhem, 157, 161-162, 167, 436.
 Hamâhou Allah, 472.
 Hmoudi w. ad-Daf, 342.
 Houmman al-Fatwaqi, 179.
 Albert Hourani, 42.
 Hourma would Babana, 368.
 Husson Philippe, 336.

I

Ibn °Arafa, 42.
 Ibn Ghâzî, 42.

Ibn Hanbal, 173.
 Ibn Mas'oud, 173.
 Ibn Mas'oud al-Bannânî, 42.
 Ibn Rouchd, 51.
 Ibn Souda, 263.
 Ibn Tigillat, 245, 461.
 Idaghoubbi Mohamed al-Amin, 305.
 Isma°il, le sultan Moulay Ismaïl, Moulay Smaïl, 105, 272.
 Isma°il w. °Bayda, 276.

J

Jamâl d-Dîn al-Afghânî, 41-42, 134, 247.
 Jamil Harb, 276.
 Justinard (capitaine), 9, 69, 79, 86, 112.

K

Khadoud w. Swaylam, 377.
 Khalil (chaykh Khilil), 42.
 Khalili w. Mohamed al-Bachir Rgaybi, 284.
 Khatri w. S°id aj-Jummani, Khatri Jummani, 166, 226.

L

Labonne Éric, 196, 198, 207, 313.
 Lballal w. Hadda, al-Ballal w. Hadda, 223, 285, 376.
 L°bayd Sidi, 151.
 La Courbe, 263, 469.
 Lahbib w. al-Bachir w. Ali w. at-Traykzi, 208.
 Lagwasam, Lgwasam, Gouassem des Sellam, Lgwasam (Sallam, Rgaybat de l'est), 140.
 Lahbib w. al-Ballal, Lahbib al-Ballal, frac. Lagwasam (Rgaybat), 297.

Laroui Abdellah, 431.
 Lamine Niasse, 134.
 Lesourd (commandant), 107, 135.
 Lamine Gueye, 212, 247.
 Aderdour (Ayt Braïm), 77, 80, 94.
 Lahbib al-Mourrakchi, 179.
 Larbi b. Sayah, 263.
 Lavrof C. F., 248, 469.
 Leveau Rémy, 168, 469.
 Kenadsa, 198, 239.
 Lyautey (général), 63, 67, 72, 295.

M

Ma al-°Aynayn w. chaykh Mohamed Fadil w. Mamin, 38.
 Ma al-°Aynayn al-°Abadila, 132.
 Madani, Ayt Ba Amran, 81, 85, 91-94, 155, 158, 161, 237, 296, 305, 309, 316, 341, 347-349, 351, 356.
 Madani Lakhssassi, 77, 79, 81-82, 87, 89, 93.
 Mahmoud w. Bahaha des Rgaybat Ahl Sid Ahmad, 301, 327, 336, 366, 382.
 Maltani, 122.
 Manouzi, 165, 190.
 Mariano Fernández, 180, 182, 187, 469.
 Mahjoub w. aj-Jummani, al-Mahjoub w. aj-Jummani, 112.
 Mahmoud w. Bahaha, 301, 327, 336, 366, 382.
 Mangin (colonel), 66-67.
 Mariano Fernández, 180, 182, 187.
 Marty Paul, 469.
 Mawlay w. Haymad, 305.
 Mawlay w. Mmaych (Rgaybat), 226.
 Mawlud Darbala, 357.
 Mawlud w. Bara (Rgaybat), 223, 226, 285.
 Mawloud w. Salam r-Rabbâni w. Abd Allah, 305.
 Mbark Manar, 305.

Mbooc, 261.
 Medina E. Apias, 387.
 Mitterrand François, 249, 459.
 Mhamid al-Ghizlan, 274, 316.
 M'hammad w. Bayrouk, 262.
 Mrabbih Rabbou (Mohamed al-Moustapha Mrabbih Rabbou fils de chaykh Ma al-°Aynayn), 68, 84, 86.
 Mohamed Ben Youssef, le sultan Ben Youssef, B. Yousouf, 153.
 Mohamed B. Jilali, Mohamed w. Jilali, 298.
 Mohamed Laghzaoui, 333.
 Mohamed Abderrahman Babana al-Alaoui, 250, 465.
 Mohamed Abdouh, 134.
 Mohamed al-Abd Allah w. Hamd-Allah, 285.
 Mohamed al-Bachir at-Tamanarti chef de la maison d'Agard, 77, 89.
 Mohamed d al-Basri, al-Fakih, 153.
 Mohamed l-Kharr, Mohamed al-Kharr (Izargiyin), 306, 309, 366-367, 369, 370.
 Mohamed b. Abd al-Karim al-Khat-tabi, 90.
 Mohamed b. Arafa, Ben Arafa, 42.
 Mohamed Bahi Hourma neveu de Hourma w. Babana, 273-274.
 Mohamed ben Sa'id Ayt Idder, Mohamed b. S'id chtouki, 209, 299.
 Mohamed b. Sliman al-Jazouli, 62.
 Mohamed b. Yousouf, le sultan ben Yousouf/Mohamed b. Youssef, le roi Mohamed V, 151.
 Mohamed Fadil al-Khattat, 369.
 Mohamed Fadil w. Ali ould Sa'id w. al-Bachir Lbbayhi (Rgaybat), 291, 303, 338.
 Mohamed Laghdaf (Muhammad Laghdaf), fils de Mâ al-°Aynayn, frère d'Ahmad al-Hayba, 292, 294.

- Mohamed Lamin, Mohamed Lamine, 401.
- Mohamed Limam/Mohammad al-Imam, 166.
- Mohamed al-Khurchi, Mohammad w. al-Khurchi, 176, 190, 213-218, 220-222, 290-292, 300-301, 303-305, 307, 342, 344, 352.
- Mohamed Mokhtar as-Sousi (M. Sousi), 61, 71, 202, 463.
- Mohamed al-Abd Allah w. Hamd Allah (Rgaybat), 223, 285.
- Mohamed al-Ghallawi (Lghlal), 338.
- Mohamed Mahmoud w. Allal, caïd al-myya (Azwafit), 329.
- Mohamed al-Kounti fils du chaykh Mohamed w. al-Mokhtar al Kounti, 138.
- Mohamed al-Mami, 39, 41.
- Mohamed Dawoud, 165, 323.
- Mohamed Fadil w. °Ali w. S°id w. al-Bachir, Bbayhat (Rgaybat), 291, 293, 303.
- Mohamed Fadil w. chaykh Sidi Ali w. Mâ al-°Aynayn, 167.
- Mohamed w. L°raybi, Ould La°raybi, Awlad chaykh (Rgaybat), 341.
- Mohamed Mawloud w. Abba Ali (Rgaybat), 370.
- Mohamed Sa°id al-Qachchat, 392.
- Mohamed Sa°id Rgaybi, 393.
- Mohamed Sa°id l-Yadali, 50.
- Mohamed Salim w. Lhousayn w. Abd al-Hay (Rgaybat), 141.
- Mohamed chaykh w. al-Wali (Rgaybat), 308.
- Mohamed chaykh w. Mohammad al-Waly w. Hmayda (Ahl Bal-qasm-u-Brahim, Rgaybat), 282, 289.
- Mohamed w. al-Khalil (Rgaybat de l'ouest), 110, 226.
- Mohamed w. Ahmad w. Habat, 48.
- Mohamed w. Ahmad w. Sleiman, 48.
- Mohamed w. Habib Allah Lmjaydri l-Ya°qoubi (Tachoumcha), 49.
- Mohamed w. Lahbib al-Moussawi, Mohamed wuld Lahbib al-Moussawi, 359.
- Mohamed w. Mbarak Burag°a (Ayt Usa), 305.
- Mohamed w. chaykh Slaymân, 38.
- Mohamed w. Ahmad, Mohamed w. Ahmad (Awlad Dlaym), 48.
- Mohamed Yahdih Shakrouh Anjou° (Ayt Ba °Amran), 195.
- Mohamed Yahya (Azwafit), 93.
- Mohamed Yahya al-Walati, 49-50.
- Mohamed Youssouf (Azwafit), 190, 301.
- Mohand Baba w. °Bayd ad-Daymany, 28, 31.
- Molahid Jamil, 387, 470.
- Mollet Guy, 320.
- Mouammar Kadhafi, 391-392, 398-440, 442.
- Moukhtar Soussi, 61, 71, 202, 463.
- Moukhtar Injay, Président du Conseil mauritanien, 276.
- Moukhtar w. Daddah, ould Daddah, 372, 398.
- Moukhtar w. Najam, Mokhtar ould Najem, 113.
- Moulay Ali Sba°i, Moulay Ali Seba°I, 197.
- Moulay Idriss, 263.
- Moulay Hassan, 60, 105.
- Moulay Sma°il, 105, 423.
- Mouret (colonel), 72, 263.
- Moustapha as-Sayyid (Rgaybat), 400.
- Moustapha w. Twayr j-Janna, 50.

N

- Nabji Ahmad w. Bal°id w. Haymad (Ayt Usa), 305.
- Naciri Ahmad Khalid, 157, 165.

Nadil al-Hachmi, 211, 212, 309,
336, 344, 366.
Nicols George, 326.
Norena Carlos, 115.

O

Ouqba b. Nâfi^c, Uqba b. Nafi^c, 398.

P

Pascon Paul, 471.
Pechberty (commandant), 358.
Perrin (lieutenant), 212-217, 219-
220, 229, 235, 238, 290, 292,
300, 324.
Philips, 387.
Pleven René, 249, 459.
Ponty William, 263-264.

R

Radcliffe-Brown A. R., 471.
Raffestin Claude, 264, 471.
Rachid, 35.
Rachid Rida, 173, 247, 471.
Ramon José, 197, 270, 464.
Razac Yvon, 248.
Razma Faraji, 161-162, 195.
Reed Beck, 413.
Rifa^c Tahtâwî, 43.
Roosevelt, 208.

S

Sa^cd Bouh w. chaykh Mohamed
Fadil w. Mamin, 34.
Safyy Din Hassan, 298.
Sa^cid al Gayloulî, 63.
Salah w. Bayrouk, 121.
Sa^cid al-Manouzi, 190.
Sa^cid wuld Jummani, 141, 166, 339.

Salah Benassou, Salah Ben Assou
al-Jazayri, 195, 289, 309, 350,
363, 366.
Salah w. Bayrouk, 121.
Salah w. Mohamed, 226.
Salvy Georges, 206, 386, 472.
Salama w. Hammad w. Azafat
(Azwafit), 283.
Sebti Abd al-Ahad, 197.
Senghor Léopold Sédar, 210, 247.
Sid Ahmad as-Salah (Rgaybat),
370.
Sid Ahmad Lmman, 305.
Sid Moukhtar w. Yahya N'Diaye,
251.
Sid Ahmad ar-Rgaybî, 177, 191,
293, 302, 322, 407.
Sidaty fils du sultan Ahmad al-
Hayba, 179, 294.
Sidi Hmad-u-Mousa à Tazerwalt,
161.
Sidi Mohammad w. Az Zayn, 233.
Sidi w. ^cAbd Allahi, 328.
Sidiyya Baba w. chaykh Sidi
Mohammad w. chaykh Sidiyya,
246, 257, 261, 266, 276.
Si Mahmoud Bouchbouk, 22.
Slayka w. ^cAbdAllah w. Allal
(Rgaybat), 228, 301.
Spillmann George, 196, 197-198,
206, 207.
Sultan Moulay ^cAbd al ^cAziz, sultan
Abd el-Aziz, 60.
Sidi Baba w. al-chaykh Sidi Moha-
med w. al-chaykh Sidiya, 33, 38.
Slayka w. Abd Allah (Rgaybat),
228, 301.
Stenning D. J., 338.
Stéphane Bernard, 194, 472.
Soulayman w. Shaykh Baba w.
Siddyya, 276.
Sultan Moulay Hafid, 63.
Soussi, 157, 163, 165, 196, 197,
200, 210.
Swaylam w. Karroum, 305.

T

Tayyib w. Hawas (Azwafit), 220.
 Torres Abd al-Khalaq, 157.
 Trinquet (colonel-commandant), 116.
 Trout Frank E., 305.
 Turco Angélo, 262.

V

Vaucher George, 198, 472.
 Vieuchange Michel, 472.
 Villasante Carvello M., 394.
 Vincent (capitaine d'état-major),
 262.

W

Waggag b. Zalluw al-Lamti, 155.
 Waterbury Jhon, 157, 194, 199,
 314.
 Would Moulay Sma'ïl, Ould M.
 Sma'ïl (Ibn Bayruk, wuld Bay-
 rouk), 313.

Would Moulay Yousseuf, wuld
 Moulay Yousseuf, Ould Moulay
 Yousseuf, 284, 313.
 Wuld ar-Ra'ï, wuld ar-Ra'ï, Ould
 Ra'ï (Ayt Lahsn), 141, 339.
 Wuld Babana, Hurma w. Babana
 Ould Babana Hourma, 190.
 Wuld Bayrouk, Wuld Bayruk, 50.
 Wuld Chiahu (Ayt Usa), 190.

Y

Yahdih-n-Balla Njou°, 280.
 Yar°â (chaykh, Awlad Bou Sba°),
 68.

Z

Zamalloa (général), 346-348
 Zhiri Qasim, 473
 Zidane al-Alaoui, 336.

Index des lieux

A

Agard (la maison d'Agard/le Ksar d'Aguerd), 77, 89, 90, 463.
 Agjoujat/Akjoujat, 276.
 Al-Andalous, 41.
 Alexandrie, 60.
 Alger, 107, 306, 313, 344, 352, 391, 398, 401-402, 414, 418, 425, 436, 439, 447, 450, 456.
 Algérie, 41, 107, 150, 194, 238, 258, 269, 313, 327, 346, 375, 388, 402, 404-406, 409, 413-415, 418, 422, 425-427, 430, 434, 437-438, 447-456.
 Al-gibla, litt. l'Orient, entendre le sud, 30, 244, 246, 248, 257-258, 261-263, 265.
 Allemagne, 46-47, 57, 60, 63, 74, 76, 78, 94, 126, 149.
 Angleterre, 41, 47.
 Anti-Atlas, 37, 52, 58, 63, 65, 71-73, 79, 82, 84, 86-89, 94-96, 102-104, 119, 152, 154, 155, 169-170, 177, 245, 290, 295, 299, 300.
 Aqqa, 92, 94, 118, 173, 212, 220-221, 229, 292.
 Arabie, 50.
 Arakchach, 124.
 Arawân, Araouane, 35.
 Argoub près de Dakhla, 349.
 A^croussiin, Aroussiin, 125, 411.
 Assa, 37, 119, 121, 163, 165, 173, 175, 177, 178, 195, 212-215, 217, 220, 222-235, 282, 290, 292, 300-301, 336, 343, 377-378, 383.

Asrir, 21, 74, 104, 106, 120, 150, 192, 204, 217, 219, 236, 285, 339, 383.
 Atar, 60, 71, 107, 154, 234, 252, 273, 276, 287, 295, 342, 346, 349, 351, 356-358, 360, 369-370, 372, 383, 399, 465.
 Aubinière, 60, 95, 109-110.
 Awalwal, 119.
 Awinat Tourkouz, 300, 365.
 Awraywra, 104, 106.
 A^ciyûn, Laayoune, 15-17, 121, 166-167, 179, 195, 209, 282, 296, 305, 347-350, 363, 369, 382-383, 389-390, 394, 425-426, 429-430, 437-438, 445.
 Ayn Ben Tili, ^cAyn Ben Tili, Aïn Ben Tili, 287, 346, 357, 360.
 Ayoun Dra, 119, 214, 336.
 Ayoun L^catrous, Ayun L^catrus, 267.
 Ayoun Dra, A^cyun Dra, 119, 212, 336.
 Azaghar (plaine), 155.
 Azawad, 35.

B

Boukhchaybya, Bukhchaybya, 325.
 Buizakarn, Bou Izakarn, Bou-Izakarn, 357, 376.
 Boundou, Bundu, 261.
 Bani, 63, 118, 172-173, 193, 203, 229, 237, 289, 292, 374, 377.
 Bayyad, al-bayyad, port al-Bayyad, 52.
 Beyrouth, 29, 58, 60, 462-464.
 Bir Lahlou, Bir Lahlou, 124, 384.

Bir Gandouz, Bir algandouz, 143.
 Bir Mougrayn, Bir Oum Grin, 116,
 122, 124, 351.
 Bir Mmou Grin, 122.
 Branis, 60.
 Boujryf, Boujrayf, 195, 351, 358.
 Boutilimit, 251-252, 255, 257-261,
 265, 266-267, 269, 273.

C

Caire (Le), 67, 151, 172, 245, 260,
 263, 271, 365, 461-462.
 Canaries, 79, 103, 159, 294, 296,
 321, 396.
 Cap Bojador, 113, 119, 120, 125.
 Cap Juby, Cabo Juby, 78, 91, 94,
 109, 114, 122-124, 269, 336,
 347, 357, 362-364.
 Casablanca, 66, 151, 153, 159-160,
 167, 169-170, 179, 189-190,
 197, 199, 200, 210, 283, 308-
 309, 332, 335, 348, 353, 366,
 396, 401.
 Chagga, 123.
 Cintra, 296, 335.
 Changiti, 266.
 Chbayka, wad chbayka, 120, 125,
 368-369.
 Colomb Bechar, 198, 239, 313.

D

Dakar, 48, 71, 72, 73, 247, 252,
 255, 259, 260-261, 263, 266-
 267, 272-273, 276-277, 320,
 344-345, 348, 359, 362, 375,
 359, 463, 467, 470.
 Dakhla, 296, 347, 349, 383, 390.
 Damas, 60, 67, 151.
 Darra'a, deraha, dra'a (boubous),
 193, 214.
 Darr Amman, 307.
 Dawra, Daoura, 121, 125.

Dayat Lasm, lac entre Tindouf et
 Ain BenTili, 121.
 Dchayra, Dcheira, 349, 363.
 Dhar Izig, 109.
 Djenné, 252.
 Dra (fleuve), 274, 459.

E

Égypte, 41, 43, 45, 50, 158, 252,
 465.
 El Aïoun, voir Laayoune, 15-17,
 121, 166-167, 179, 195, 209,
 282, 296, 305, 347-350, 363,
 382-383, 389-390, 394, 425-426,
 429-430, 437, 439, 445.
 Espagne, 22, 47, 60, 76, 85-86,
 93-94, 99, 108, 119, 127-128,
 131, 149-150, 158, 163, 166,
 173, 176-177, 192, 234, 269-
 270, 274, 296, 306-307, 310,
 320-321, 334-336, 339, 343-
 345, 347, 355-356, 360, 363,
 366, 374-376, 387-389, 392-394,
 409, 411, 414, 422, 434, 442,
 445.
 Essawira, Essaouira, Tassurt, Moga-
 dor, 104.

F

Falemme, 263.
 Fayja du Wad Noun, 270.
 F'dirak (Fort Gouraud), 278.
 Fès, 48, 58-59, 79, 181, 196-197,
 428.
 Ffaym al-Wad, 389.
 Ffaym ad-dgig, 136.
 Fort-Gouraud, 258, 344, 357, 362-
 363, 365, 372.
 Fort-Trinquet, 253, 258, 288, 320,
 358, 362, 364-365.
 France, 10, 22, 35, 39, 40-42, 45-
 48, 52, 60, 63-64, 67, 71, 73-76,

85-86, 90, 92, 134, 150-151, 154, 156-158, 161, 163-164, 170, 173, 188, 192, 194, 196-198, 205, 207, 239, 244, 247-251, 253-254, 257-258, 261, 266, 269, 271, 274, 276, 307-308, 312-313, 320, 330, 333-334, 339, 344-347, 349, 356-358, 360, 362, 371, 373-376, 404, 422.
 Fuerteventura (Canaries), 296.
 Foum Daf^c Assa, 301.
 Foum Lahsn, 228.

G

Ga^cda, el-Gaada, La Gaada, 115.
 Gajaaga, 261.
 Galtat Zemmour, Guelta de Zemmour, 122.
 Gao, 387.
 Glaymim, Goulmim, 21, 52, 103-104, 195, 364.
 Grayar al-Farsiya, 223.
 Gsabi, Lagsabi, 383.
 Gwayrat Ben Khalil, 366.

H

Hank, al-Hank, Hank, 123, 325.
 Hassy Grart Tinourar, 125.
 Hawd, 30, 35, 48, 185-186, 446.
 Hawz de Marrakech, 64, 151, 218.

I

Ifni, 74, 85, 91-92, 94, 101, 115-116, 118, 123, 125, 127, 143, 157-159, 166-167, 180, 182, 195, 197, 199, 206, 212, 270, 296, 321, 341, 345, 347, 350, 354-357, 464, 466.
 Igidi, Igaydi, Iguidi, 101, 116, 118, 292.

Imrikli, Imraykli, 125, 325.
 Inde, 8, 41.
 Izig, 109.

J

Jbal Zayni, Djebel Zini, 115.
 Jérusalem, 19, 60.

K

Kadiat Ijil, Kediati d'Ijil, 359.
 Kardous, 69, 75-76, 84, 90.
 Khang Lhmam, 119.
 Khorb el-Ethel, 118.

L

Laâyoune, 15-17, 121, 166-167, 179, 195, 209, 282, 296, 305, 347-349, 350, 363, 382-383, 389-390, 394, 425-426, 429-430, 437, 439, 445.
 Lagwayra, El Gouira, 143.
 Lahfayra Lhmada de Tindouf, La Hamada, 119, 121, 237, 340-341, 353, 375, 396.
 Lahmada, la Hamada, 119, 121-122, 178, 199, 237, 295, 305, 341, 375, 377, 395-396, 426.
 Lahmada (Hamada) de Zag, 178.
 Lamkabkab, 123.
 Lamsayyad, El Mssayed, 349.

M

Maghrib, 245, 300, 345.
 Magsam al-farnan, Meksem Ifernan, Magsam Lfarnan, 115.
 Maison d'Iligh, 77, 388.
 Mali, 198, 239, 252, 255, 260-261, 263, 265-267, 325.

Maqtir, Maqteir, 110.
 Markala, 301, 305.
 Maroc, 12, 14-16, 19, 22-23, 41, 49-50, 52, 57-61, 63, 66-67, 71-73, 75, 78, 79, 82, 90, 99-101, 103, 105-107, 109, 111, 112, 114, 116, 118, 124, 127, 132-134, 138, 145-146, 148, 150, 156, 161-162, 167, 169, 171, 174, 175, 188-189, 191-192, 194-198, 202-207, 209-216, 220, 225, 228-229, 232-234, 237-239, 243-244, 250, 252-256, 258-261, 263-267, 269-277, 280, 282, 287, 290, 292, 296, 299-300, 304, 314-315, 318-319, 324, 332, 335-336, 344-346, 350-358, 362-363, 365-373, 375, 379, 382-385, 388-389, 391, 395-396, 398, 402, 404-406, 409-415, 420-438, 440-446, 448, 450, 451, 453, 455, 456-457, 459, 462-473.
 Marrakech, 37, 48-49, 64-69, 84, 89, 111, 113, 151, 157, 218, 305, 345, 397, 401, 428.
 Mauritanie, 8-9, 18, 30, 33, 35, 39, 48, 52, 60, 69-70, 71-72, 91, 99, 101, 105, 109-110, 135, 138, 150, 185, 190, 198, 202, 214, 217, 224, 228, 238-239, 243-261, 263-271, 273-277, 279, 287-291, 294-295, 301, 304, 310, 314-315, 320, 324, 327, 332, 344, 346-347, 352-353, 357-359, 361-365, 368-371, 378, 388-389, 393, 398-402, 404-406, 409-410, 412-414, 422, 437, 442, 445-447.
 Mecque (La), 19, 32, 41, 45, 49-50, 60.
 Mrayti, 123.

N

Nantes, 89, 464.

Nema, 254.
 Nioro, 38, 464.
 Nouadhibou, 383, 393.
 Nouakchott, 35, 48, 50, 184, 246, 268, 273, 276, 383, 399, 405, 409, 446, 459, 461-464, 467, 470.
 Noul Lamta, 91, 471.
 Noun (Wad Noun, Nun, le fleuve du oued Noun), 30, 72, 75, 90, 100, 103, 105, 111, 112, 116, 118, 339, 469, 471.
 Nun (oued Noun), 7-10, 12-18, 20-21, 23, 30, 37, 44, 50, 52, 68, 72, 74, 76-77, 81, 83-84, 86-87, 90-92, 94-96, 99-106, 111, 115-117, 119-126, 133, 135-140, 142, 154-155, 161, 166, 168-169, 177, 182, 186-187, 195, 204, 237, 240, 254, 262, 265, 267-268, 271-273, 289-293, 295, 334, 338-340, 345, 348, 352, 370-371, 374, 383-384, 386, 388, 395-396, 407, 427, 453-455, 459.

O

Oued Tilmzoun, Wad Tilmzoun, 115.

P

Paris, 8, 12-14, 17-18, 20-23, 31, 42-43, 49, 56, 58-61, 66-67, 79, 87-88, 100-101, 104-105, 114, 117, 126-127, 139, 149, 154, 164, 168-169, 182-183, 192, 196-197, 201, 203, 205, 210, 212, 214, 245-246, 248, 252, 255, 258, 261-263, 265, 269, 288, 295, 310, 313-315, 320, 322, 326, 335-336, 344-346, 358, 364, 418, 420, 425, 427, 447, 459, 462-469, 471-472

Port-Étienne, 100, 287, 344, 356, 362.

R

Rabat, 12, 15-16, 49, 57, 63, 67, 73, 78, 81, 86, 90, 115, 141, 151, 156-157, 169, 191-192, 196-197, 202, 207, 209, 210-211, 225, 234, 245, 250, 253, 255, 262, 269, 271-273, 276, 285, 296, 303, 315, 317, 318, 320, 329-331, 335, 340-341, 344, 346, 349, 351-352, 354-357, 363-364, 367-369, 371, 376, 377, 387-391, 396-398, 400-401, 405, 410, 417-418, 421-423, 425, 428-429, 431, 434-436, 441-442, 445-447, 450-451, 454, 456.

Ras al-Wad, 155.

Rif, 76, 90, 188.

Rio de Oro, Rio del Oro, 109.

S

Sagya al-Hamra, Seguiet el-Hamra, Sagya al-Hamra, 7, 22, 110, 118, 287, 346, 355, 362-363, 398, 402, 440, 459.

Sahara, 9, 12, 15, 19, 21-23, 25, 30, 33, 35, 39-40, 45, 49-50, 52, 55-58, 60, 62, 64-75, 84, 86-87, 91, 95-96, 99, 102-106, 109-110, 115-116, 122, 126-129, 131-136, 143, 145-147, 149, 151, 161, 153-161, 163, 165, 167-173, 175-177, 179-185, 187, 189-193, 195, 197-199, 201-202, 208-210, 213, 219, 224-225, 227, 230, 233-234, 236, 238-241, 253-256, 258, 260, 270, 273-274, 277, 279, 283-286, 289, 291, 303, 305-306, 308, 313-315, 318-319, 328, 332,

335, 349, 352, 356-357, 366-367, 370, 373, 375, 378, 383, 387-391, 393-394, 396-402, 404-405, 408-410, 412-415, 417, 420, 424, 428-429, 431-432, 434-435, 437-439, 441-442, 445, 447, 449, 451, 456-457.

Sahara espagnol, 57, 105, 109, 118-119, 271, 320, 332, 346, 357, 393, 405.

Sahara Atlantique, 17, 27, 29-30, 32, 42, 49, 119, 153, 245, 256-257, 262, 271-272, 279, 310.

Sahil (Sahel/ouest), 176.

Saint Louis, 134, 154, 190, 247, 252, 258-259, 261, 263-264, 273-274, 342, 370.

Santa Cruz de Mar Pequena (Ifni), 115, 117, 469.

Sbouya, leff des Ayt Ba-^cAmran, 112, 116, 347.

Sénégal, 198, 239, 246-249, 252, 255, 258, 260-263, 266-267, 273.

Sidi Bou Atman, Sidi Bu ^cAtman, 66-67, 176.

Smara, 52, 113, 119, 143, 271, 321, 362-364, 382, 384, 390, 426.

Soudan, 17, 41, 104, 252, 263, 325, 343.

Sous, 37, 49, 57-58, 62, 65-70, 72, 75, 79, 103-105, 110, 155-156, 160, 180, 189, 196, 199-200, 202, 209, 240, 265, 283-284, 314, 376, 382, 388, 396.

T

Tafnidilt, Tafnaydilt, 163-164, 195, 336, 348, 365.

Tagant, 30, 35, 72, 250, 292-293, 463.

Tagawjalt entre Shagga et Mrayti, 123.

Tagawst, 21, 106.

Tah, 383, 386-387.
 Talsint, 357.
 Tamallalt (la Sagya al-Hamra), 342.
 Tamanart, 79, 91, 157, 306, 463.
 Tamchakkt-Tagawjalt entre Shagga et Mrayti, 121.
 Tantan, at-Tantan, 123, 143, 167-168, 179, 195, 204, 253-254, 283, 285, 309, 335-336, 349-350, 352, 366-369, 376, 383, 384-385, 388-390
 Tanwamar, 123.
 Taoudani, 122.
 Tarfaya, 78, 85, 91, 94, 154, 167, 179, 195, 204, 254, 269, 306, 335-336, 347, 349, 367-368, 375-376, 387
 Taroudant, 67-68, 72, 82, 155, 197, 202, 396.
 Taza, 345, 467.
 Tazarwalt, 161.
 Tétouan, 271, 463.
 Tichit, 36.
 Tichla, 143.
 Tifariti, 121, 305.
 Tighirt, 122.
 Tighmart, 167.
 Tiglit, 111.
 Tilmzoun, 115, 119, 123.
 Timbédra, 252.
 Tinduf (Tindouf), 91, 140, 309.
 Tinfouchy, 324.
 Tiris, 22, 30, 36, 39, 44, 52, 60, 64, 68, 99-100, 117, 119, 121, 125, 157, 186, 243, 268, 269, 270, 288, 291-292, 297, 325, 349, 371, 374, 387, 401, 407, 421.
 Tirnit, 124.
 Tizgi ar-Ramt, 212, 378.
 Tiznit, 212, 378.
 Tombouctou, 122, 124, 176, 191, 252, 263.
 Twat, Touat, 198, 239, 263.
 Trarza, 35, 246, 253, 261-262, 271, 274, 368, 371, 464, 470.
 Trig-chajra, 349.

Tripoli, 398-402, 414, 434.
 Tunisie, 41, 134, 258, 274.
 Turquie, 46, 47, 76.
 Twaghil Ayt Lahsn, 106.
 Twayzgi ar-Ramth, 303.

U

Ufran, Oufran, Oumm La^cchar, Oum la^cshar, 155, 162.

V

Villa Cisneros, 101, 142, 269, 344, 346-347, 354, 357, 362-363, 365.

W

Wad Chbayka, 369.
 Wad Chyaf, 349.
 Wad Lmahbas, 222, 285.
 Wad al-Hamra, 124.
 Wad Noun, Wad Nun, w. Nun, 459, 470-471.
 Wad Dra, 274, 459.
 Wad Sayyad, 124.
 Wad as-Smar, Wad smar, 52.
 Walata, 36, 46.
 Waloo, 261-262.
 Warkziz, 396.

Y

°Youn Ighmman, A°youn Ighmman, 366.

Z

Zak, Zag, 178, 377.
 Zamla, 390.

Zemmour, 20, 104, 118, 122, 192, 202, 289, 349, 359, 411.
Zmoul, Zmul, 125, 325.

Zraywila, 104, 106.
Zûg, Zoug, Zoug, 143.

Table des matières

Note sur la translittération et les abréviations.....	6
Introduction	7
La segmentation de l'espace	9
Le renforcement communautaire	10
Le réseau de la sacralité	18
Les racines du pouvoir territorial.....	20
Le continu et le discontinu.....	22
Les pactes contractuels et les représentations hiérarchiques	23
 1. Les figures du territoire. Pensée politique et tradition académique saharienne	 27
Les notions d'espace politique et d'autorité chez les Zwaya	31
L'articulation de l'économique et du religieux.....	34
Plaidoyer contre le jihad	37
Le statut juridique de l'État idéal et son approche thématique...	40
L'ancrage de la pensée classique	47
Espace et dynamique confrérique	48
Conditions tribales et principe de subordination des disciples...	50
Le tribalisme et le mode d'action confrérique	52
 2. Les dimensions mobilisatrices de l'académisme saharien ...	 55
Enjeu territorial et choix stratégiques des groupes claniques....	56
Du caractère général de la mobilisation jihadienne	72
La segmentation de l'espace nord-ouest saharien	76
Compétition pour le pouvoir et isolement des fils de Mâ al- °Aynayn.....	84
Interaction et négociation des statuts	87
 3. Construction territoriale, temporalité et mémoire identitaire	 99
Les tribus de la haute Mauritanie.....	100
Références identitaires et segmentation territoriale dans le w. Nun et la S.al-Hamra	102

Contrôle et rapports territoriaux dans la S.al-Hamra	107
Du lien fusionnel entre groupes territoriaux	109
<i>Contrôle du territoire et conscience de l'appartenance et de la différence des groupes</i>	111
<i>Les formes indivises de gestion et d'exploitation du milieu</i>	118
<i>Conjoncture et enjeux de proximité</i>	126
Réalité tribale et formes de mobilisation	130
Mobilité spatiale et pactes de protection	134
 4. État et nation au Sahara, logiques tribales et loyautés en 1955	 145
Dynamiques tribales et formes de mobilisation jihadienne	149
L'inspiration du mythe, les clercs en tant que relais de l'histoire	152
Les représentations des familles commerçantes	157
Les dimensions véritables de l'idéologie réformiste	164
Jihad ou muqâwama ?	171
Les choix stratégiques des Ayt Usa.....	174
Territorialité et pouvoir Rgaybat	177
Pensée jihadienne et approche identitaire	178
La montée de la mobilisation supratribale dans la S.al-Hamra	180
La poésie entre influences politiques et enjeux identitaires.....	183
Un double constat de différence et d'inadéquation	186
Alliance ou méfiance à l'égard de l'ALS ?	189
Contexte et formes d'insertion de l'ALS	194
Le jihad saharien et les fondements de l'ALS	198
 5. La trajectoire conceptuelle de l'Armée de Libération du Sud	 201
Approche centralisatrice et organisation pastorale	202
Les présupposés idéologiques de l'opposition armée.....	203
La différence et l'inadéquation : position du problème	205
Conditionnement et dépendance de l'ALS	207
Les recours idéologique de l'ALS	209
L'armée de libération islamique du Maghreb Arabe	211
<i>La dualité du pouvoir</i>	212
Juxtaposition du pouvoir tribal et administratif.....	213
Le rôle de l'ALS dans l'articulation entre les groupes Ayt Usa	220
Plaidoyer contre l'éparpillement politique des Rgaybat.....	222
Typologie et représentation des conflits à Rabat	225
Le renforcement de la solidarité entre les Rgaybat et les Ayt Usa	227
Auto-image tribale et autorité militaire : anatomie de l'inadéquation	229
Les justifications	236
Haut-commandement et conscience tribale	238

6. Notions et perceptions frontalières.....	243
L'enjeu politique et ses configurations spatiales.....	244
Repérage et organisation des nouvelles typologies du champ politique zwaya.....	246
<i>Hurma w. Babana ou l'effervescence des régularités traditionnelles</i>	246
<i>Mukhtar w. Daddah ou la sphère politique de la métropole</i>	257
<i>La notion du Jihad et les impératifs de la mobilisation générale</i>	258
La représentation de bilad al-Gibla (<i>changit</i>)	261
Les distorsions entre les représentations politiques mauritaniennes	265
La mobilité spatiale et la notion de frontière	268
Sujets ou citoyens, l'élite mauritanienne face à ses références	272
Concomitances et implications du Maroc.....	275
 7. Les catégories du vide dans l'action de l'ALS.....	 279
Les conditions d'infiltration du parti de l'Istiqlal	280
Le droit tribal de faitet le déracinement du haut-commandement	286
L'assemblée des Ayt Arb ^{cy} n, modes d'articulation et formes de représentation.....	291
Les conditions de la mobilisation	295
Juste avant le déclenchement.....	298
Le consensus tribal en tant que condition préalable	300
Jihad ou mobilisation armée ?	304
Enjeux et choix stratégiques du haut-commandement	305
De l'euphorie au désenchantement.....	307
Variantes et anomalies de la version istiqlalienne	310
Principes structuraux et vocabulaire.....	312
Le haut-commandement de l'ALS et l'autorité tribale.....	315
Le caractère coutumier de la juridiction tribale.....	316
Mobilité spatiale et pactes d'alliances Takna-Rgaybat.....	321
Gradation du haut-commandement de l'ALS.....	326
 8. Tableaux des changements et formes limites des contradictions	 331
Les soubassements.....	331
Hiérarchie et rapports de pouvoir chez les Rgaybat des années 1950	337
Le discours du prince sur l'ethos tribal.....	341
Le sentiment supratribal: de l'interdépendance à la compétition.....	347

Alliances tribales et érudition makhzanienne	349
L'hétérogénéité des attitudes	354
La pacification : retour ou déclin ?	356
Schéma comparatif sommaire.....	361
Le congrès de Boukhchaybyya : la rupture	366
Le pragmatisme makhzénien	371
Pouvoir et territoire après le congrès de Boukhchaybyya	374
Essai d'inventaire.....	378
 9. Le concept du F. Polisario. Essai d'interprétation dynamique.....	 381
Variation sur un quotidien frontalier.....	381
Corps social préservé et nouveaux enjeux politiques et administratifs	387
Relations d'interdépendance territoriale et plan makhzénien....	388
Imitation et description didactique d'une approche révolutionnaire	391
Les attributions politiques de l'assemblée des aînés	392
Mobilité pastorale, académisme citadin et contexte centralisateur	395
Transfert d'un modèle idéologique et apparition du F. Polisario	398
De quelques raisons de la résurgence du jihad	403
Hierarchisation et antécédents tribaux du F. Polisario.....	406
La confusion entre doctrines révolutionnaires et pensée jihadienne	409
La stratégie espagnole.....	410
 10. Recomposition territoriale et revendications simultanées ...	 417
Genèse d'un conflit international.....	420
Pour faciliter les passerelles entre centralisme autoritaire et système tribal	424
La marche verte et son corollaire.....	427
Les camps de Tindouf.....	431
Pour en finir avec la fibre marocaine	433
L'éthique républicaine au Sahara.....	438
Alliances et impératifs révolutionnaires	441
Les marges de manœuvre des maîtres du savoir citadin.....	444
L'affrontement stratégique et les doctrines	447
 Conclusion	 453
Sources et bibliographie	459
Abréviations.....	473

Glossaire	475
Index des lignages, ethnies et nationalités	483
Index des noms propres	489
Index des lieux	497

Les cartes

1. Lieux politiques de l'Ouest saharien	4
2. Ports sahariens	26
3. Terrains et parcours des Takna.....	98

Les dessins à la plume reproduits aux pages 97, 144, 242, 278, 380, 416, 452 et 458 sont d'Odette de Puigauveau, écrivaine et voyageuse, qui a parcouru la Mauritanie « pieds nus » et en chameaux lors de plusieurs missions avant et après la Seconde Guerre mondiale. Sa thèse inachevée dont sont tirées ces illustrations a été publiée chez Ibis, puis au Maroc aux éditions Le Fennec en 2009, sous le titre *Arts et coutumes des Maures*, avec une préface de Pierre Bonte.

Cet ouvrage explore les valeurs tribales et leur dimension identitaire dont la prise en compte est indispensable pour trouver des solutions au conflit du Sahara espagnol, issu de la décolonisation. L'étude souligne qu'au lieu de revenir à la base, l'ONU est partie d'en haut, ignorant les droits des Sahraouis absents des listes espagnoles de 1974, seules considérées comme le référentiel identitaire.

L'identification des votants au référendum d'autodétermination des populations du Sahara occidental est en effet la condition du règlement de ce conflit, nécessitant la définition des tribus du Wad Nun et de la Sagiya al-Hamra. Pour distinguer ces deux régions, situées au cœur de l'espace ouest-saharien, on mobilise généralement la question des modes de gestion de l'espace, qui implique de déterminer la place du droit tribal et celle de la propriété. Or, le droit international réduit l'ordre tribal au seul référentiel d'établissement des listes espagnoles pour examiner les positions respectives du Maroc et du Front Polisario, retenant les positions de ce dernier comme l'unique représentant des Sahraouis.

Une étude fine des régions du Wad Nun et de la Sagiya al-Hamra, engagée dès 1982, met en évidence une permanence du politique et de l'idée de souveraineté dans les sociétés tribales. Elle amène à penser le pouvoir de la tribu et le pouvoir makhzien sur la longue durée historique. Le mythe jihadien mêle le religieux à cette histoire et l'inscrit dans les dynamiques et mobilisations tribales. La territorialité dépend toutefois des choix stratégiques des tribus. Lorsque par exemple dans les années 1950, se développe une mobilisation supratribale dans la Sagiya al-Hamra, elle s'imposera en contradiction avec les objectifs de l'Armée de Libération du Sud-Marocain et révélera qu'au Sahara se conjuguent trois formes de souveraineté : celle des tribus sur leur territoire, celle du jihad et celle du pouvoir sultanien théocratique (makhzen).

La souveraineté sur le territoire saharien associait depuis longtemps les tribus du Wad Nun, colonisées par la France, et leur extension migratoire dans la Sagiya al-Hamra, colonisée, elle, par l'Espagne. Inspiré des milieux politiques et académiques, le projet indépendantiste porté par le Front Polisario maintiendra la séparation de ces deux régions, jouant dès lors le rôle de déclencheur dans le développement politique du conflit. La résolution de ce dernier passe donc par une approche qui fasse toute sa place à la complexité historique.

Mustapha Naïmi est professeur de l'Université Mohamed V-Souissi à Rabat, où il dirige l'Équipe des études sahariennes pluridisciplinaires à l'Institut universitaire de la recherche scientifique.



ISBN : 978-2-8111-0822-9